

• **La mutation du curé Lévesque**  
*"Je n'ai fait que respecter une décision prise en 1969"* (Mgr Fortier)  
 — A 8

## Rock-Forest: conflit réglé

ROCK-Forest (GF) — Le conflit de travail qui opposait la municipalité et ses employés et qui est devenu plus aigu avec la récente tempête de neige est maintenant terminé.  
 Réunis hier soir en assemblée générale, les syndiqués CSN ont paré par 85 pour cent des voix exprimées l'entente intervenue entre l'employeur et le syndicat. En fait, 23 employés ont donné leur accord tandis que quatre autres votaient contre.

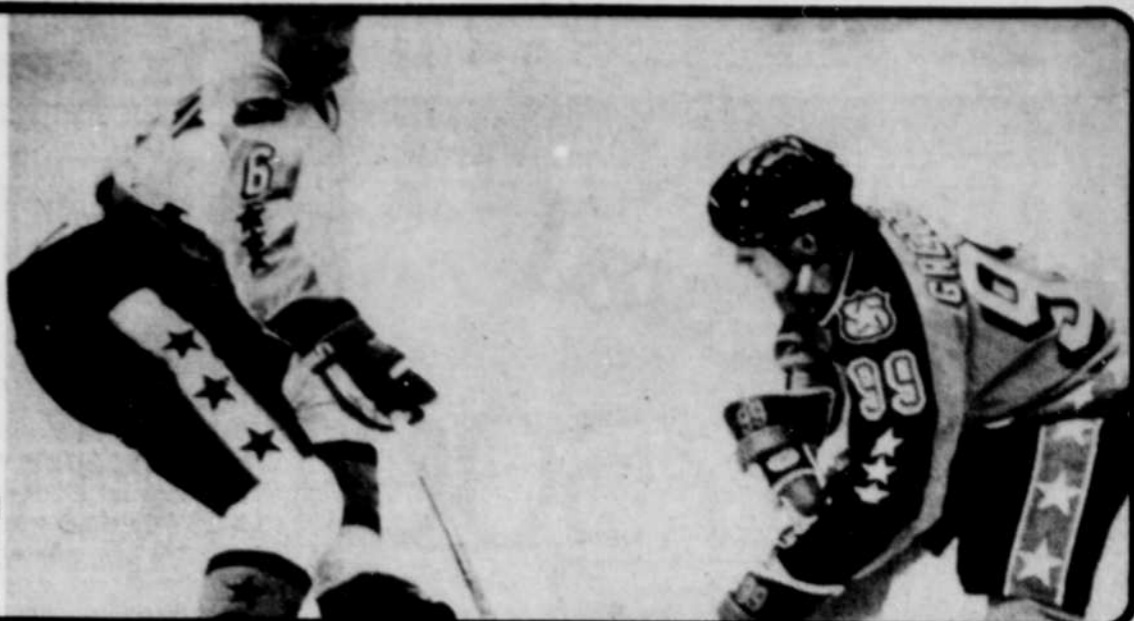
Tard hier soir, les pourparlers duraient encore en ce qui concerne le protocole de retour au travail mais rien ne laissait croire que cette dernière étape pourrait poser des difficultés.  
 Au moment de mettre sous presse, il était impossible d'obtenir les grandes lignes de la convention de travail qui régira maintenant les relations de travail entre la municipalité et ses employés.

4 buts dans un gain de 9-3

## Gretzky fait pâlir les autres étoiles...

Gretzky y va de son premier but. Rod Langway n'a pu rien faire.

(Laserphoto PCI)  
 — E 1



# la tribune

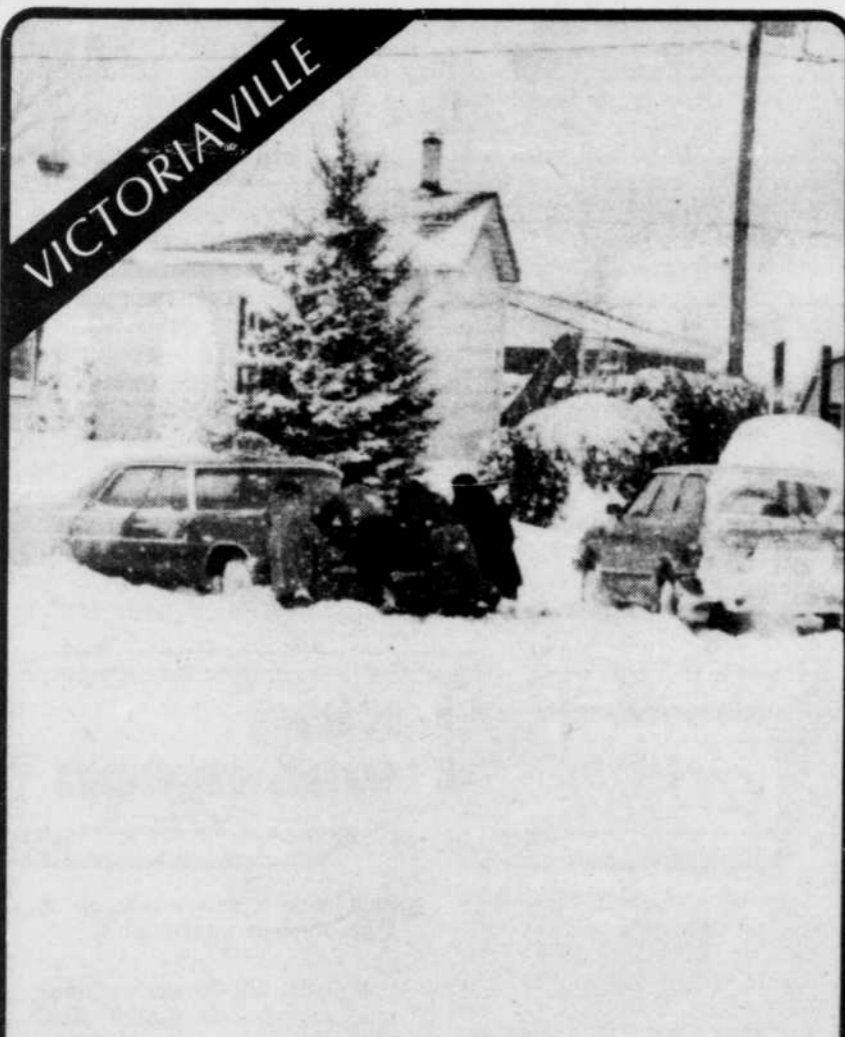
73<sup>e</sup> ANNÉE — No 196 — 48 PAGES — 5 CAHIERS

— SHERBROOKE, MERCREDI 9 FEVRIER 1983 —

(SAMEDI 60<sup>e</sup>) 40<sup>e</sup>  
 Livraison à domicile \$2.25 par semaine

# Hôpitaux: NON à la grève

## St-Vincent de Paul, CHUS, Hôtel-Dieu: DÉBRAYAGE REJETÉ



Équipement de déneigement: les clés volées  
 • La population prise en otage  
 (le maire St-Pierre) — A 9

Massacres de Sabra et Chatila: Begin et Sharon blâmés — D 5

MONTREAL (PC) — La majorité des syndiqués des hôpitaux de la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN auraient refusé lors d'un scrutin spécial, mardi, de reprendre les débrayages dans les institutions de santé du Québec jeudi à minuit, a annoncé la société Radio-Canada.

Diverses sources patronales et syndicales permettent d'obtenir un aperçu représentatif de la situation, démontrant un bouleversement de la tendance du vote de l'automne dernier.

Ainsi, sur 149 hôpitaux affiliés à la FAS, les sources patronales interrogées ne détiennent les résultats que dans 47 d'entre eux.

Quelque 31 hôpitaux se seraient prononcés contre la grève et 16 pour. Dans la très grande majorité des cas, il s'agit de renversement complet du vote enregistré à l'automne, allant même de forts pourcentages pour la grève lors du premier vote, à un pourcentage maintenant mitigé contre le débrayage.

### Vote inférieur dans les villes

Le pourcentage de participation varie de 60 à 65 p.c. et serait moindre dans les agglomérations urbaines. Le suffrage exprimé dans les 47 hôpitaux qui se sont prononcés permet de conclure que 58 p.c. des syndiqués s'y sont opposés au recours à la grève.

De son côté, le porte-parole de la FAS, M. Luc Latraverse, interrogé en fin de soirée, a refusé de dévoiler quoi que ce soit, rappelant que les résultats

devaient être révélés mercredi après-midi à Montréal.

Un sondage individuel mené auprès des principaux centres hospitaliers québécois a permis de confirmer les résultats obtenus de sources patronales.

### En Estrie

En ce qui concerne les 21 syndicats de la région estrienne affiliés à la Fédération des affaires

Par contre, les employés de l'hôpital la Providence, de Magog, eux qui avaient refusé de voter la grève dernièrement, ont renversé la vapeur et décidé, cette fois-ci, d'accorder un mandat qui ne se réalisera toutefois pas, étant donné la tendance nationale des votes de la FAS.

Pour le conseiller syndical Jean-René Ré, ces résultats sont certes fort décevants. "En

quant au déclenchement éventuel d'un nouvel arrêt de travail illégal à compter de jeudi. De ce nombre, seulement deux ont obtenu un nouveau mandat de débrayage alors que les cinq autres ont essayé des refus dont les deux plus importants, soit ceux de l'Hôpital général de la région de l'Amiante et de l'Hôpital St-Julien à Bernierville. En outre, trois autres syndicats ont décidé de ne pas tenir de suffrage à ce sujet, ayant toujours obtenu des réponses négatives depuis le début des moyens de pression. En somme, les membres de deux seuls syndicats de la FAS de la région de l'Amiante ont répondu positivement à la nouvelle demande de mobilisation en comparaison de huit au mois de janvier dernier.

### Revirement

Le Centre hospitalier régional de l'Outaouais, qui était en grève lundi, a connu un renversement de la situation. Ses deux syndicats se sont prononcés contre le débrayage. Les infirmières ont voté à 224 voix contre la grève et 168 pour. Le syndicat des employés généraux, plus divisé, a vu 233 de ses membres s'opposer au recours à la grève et 222 y accorder leur aval. En tout, 52 pour cent des syndiqués y ont voté contre le débrayage.

Il en est de même pour les centres hospitaliers de l'Hôtel-Dieu de Roberval, de St-François d'Assise à Québec, de Sacré-Coeur de Cartierville et de l'Hôtel-Dieu de Québec.

- Les enseignants du SEE en faveur de la médiation
- Retour au travail bruyant des professionnels — B 1, B 3

res sociales, la compilation des votes n'était pas terminée hier soir.

Toutefois, déjà, on prévoyait que la tendance nationale se répétait également en Estrie où la presque totalité des syndicats ont rejeté le mandat de grève demandé par l'exécutif national.

Des résultats partiels étaient connus. Les employés des trois grands hôpitaux de Sherbrooke, soit les employés du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, les employés de l'Hôtel-Dieu et les employés de St-Vincent de Paul, ont majoritairement refusé d'accorder un mandat qui se serait concrétisé dès jeudi matin.

première analyse, nous pouvons déduire que le climat de terreur créé par le gouvernement a porté ses fruits... Dépendamment bien sûr des résultats finals, mais nous pouvons dire présentement qu'il n'y aura pas de grève dans les affaires sociales... Et on peut dire que ce sera invivable dans les institutions au cours des prochaines années à cause de la teneur des décrets gouvernementaux", de dire M. Ré.

Au moment d'écrire ces lignes, les membres de sept des onze syndicats de la CSN de la région de l'Amiante, affiliés à la Fédération des Affaires sociales, s'étaient prononcés

## Indemnité de 2 millions \$ pour un accident de la route

MONTREAL (PC) — La Cour suprême a rejeté mardi matin la requête du Québec pour permission d'en appeler d'un jugement l'obligeant à payer une indemnité de \$2 millions à un citoyen victime d'un accident de la route.

Selon le procureur du nouveau millionnaire, Me Lucien Grenier, il s'agit de l'indemnité la plus élevée accordée à un accidenté au Canada. M. Louis-Marcel Dugal a été blessé sur une route de la Gaspésie

en avril 1976. Le véhicule de monsieur Dugal a dérapé sur une plaque de glace non signalée.

M. Dugal a intenté des poursuites contre le gouvernement et a obtenu jugement pour une somme de plus de \$1 million plus les intérêts.

Ce jugement a été maintenu de façon unanime par la Cour d'appel en octobre dernier.

Le Québec avait présenté sa requête pour permission d'en appeler en Cour suprême le 26 janvier 1983.

## Maïs au caramel... salé

HUNTINGTON, Virginie-Occidentale (AP) — Une fillette de 8 ans a reçu un cours accéléré en éducation sexuelle quand elle a découvert une surprise plutôt inhabituelle dans une boîte de Craker Jacks, un livret intitulé "Les positions sexuelles érotiques de par le vaste monde".

Les parents de l'enfant, qui ont préféré conserver l'anonymat, ont dit que la boîte de Craker Jacks avait été achetée vendredi dernier dans un supermarché de Huntington. "Elle avait les yeux grands comme une pièce de 25 cents",

de faire remarquer la grand-mère. "Je ne crois pas qu'elle ait réalisé de quoi il s'agissait. Elle pensait probablement qu'il s'agissait d'un cours de culture physique."

Un porte-parole de la compagnie Borden Inc., qui distribue ce bonbon, a dit que plusieurs livrets identiques ont été découverts ces derniers temps dans des boîtes de Craker Jacks. On suppose que ces livrets érotiques ont été déposés dans les boîtes au cours de la production, à Chicago. Il s'agit sans doute de l'oeuvre d'un "cynique farceur".

**bonne journée!**

**TEMPÉRATURE—**  
 CIEL VARIABLE: — 10°C. — DEMAIN: BEAU..... D-2

**Aujourd'hui**

**ENQUÊTE DU CORONER**  
 Deux médecins spécialistes de Québec, un urgentologue et un néphrologue, ont témoigné hier devant le coroner Michel Durand que l'adolescente dé-cédée au CHUS en janvier 1982 était encore "récupérable" 4 heures et demie avant sa mort. A-3

**3 PÉTITIONS À BROMPTONVILLE**  
 Le sort du corps de police de Bromptonville inquiète la population de cette municipalité au point que trois pétitions demandant respectivement le maintien du service de police, la diminution de ses effectifs et son abolition circulent actuellement parmi la population. A-7

**SOMMAIRE ABRÉGÉ**

- ARTS et DIV.....D-6
- CARR. ET PROF.....B-5
- DÉCÈS.....D-4
- DÉTENTE.....D-3
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....D-1
- QUÉBEC.....B-6
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '83.....C-1

A SURVEILLER **Bingo carnaval** DANS **la tribune** DE DEMAIN

d'une ligne à la page  
PUBLICITE PUBLIC REPORTAGE CONCOURS  
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo carnaval**  
**\$7500.**

la tribune

**5 MARATHONS CONSECUTIFS**

VOIR LE REGLEMENT CI-BAS

**MARATHON-CARTE AQUA**

**GAGNANTS DU \$500**

Mme Léopold L'Heureux, 1020, rue Courcalette, Sherbrooke  
Mme Rose Bellegarde, 938, rue Cambrai, Sherbrooke  
Mme Sylvie Gagnon, 1164, rue Bienville, Sherbrooke  
M. Albert Roy, 212 — 7e avenue nord, Sherbrooke  
Mme Denise Marcotte, 174, rue Sherbrooke, Magog  
Mme Madeleine Lavoie, C.P. 165, St-Denis de Brompton  
Mme Gisèle Greenland, 772, rue Argyle, Sherbrooke

CES PERSONNES ONT GAGNE AVEC LE NO G-53  
PUBLIE VENDREDI LE 4 FEVRIER 1983

**MARATHON CARTE VIOLETTE**

**MONTANT A GAGNER \$1,000.**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
SAMEDI, le 5 février 1983:  
I-16

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 7 février 1983:  
O-71

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 8 février 1983:  
G-49

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 9 février 1983:  
B-3

**MARATHON-CARTE ORANGE**

**MONTANT A GAGNER \$1,500.**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
SAMEDI, le 5 février 1983:  
B-2, N-41

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 7 février 1983:  
I-26, B-8

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 8 février 1983:  
B-1

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 9 février 1983:  
N-45

**MARATHON-CARTE OLIVE**

**MONTANT A GAGNER \$2,000.**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
SAMEDI, le 5 février 1983:  
I-20, I-21, O-63, B-6, N-38

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 7 février 1983:  
I-22, I-25, B-2, O-72, I-19

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 8 février 1983:  
G-47, G-51, O-68, B-7, B-5

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 9 février 1983:  
O-74, N-41, G-56

**MARATHON-CARTE BLEUE MARINE**

**MONTANT A GAGNER \$2,500.**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MARDI, le 8 février 1983:  
N-45, O-74, O-67, B-14, I-30

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 9 février 1983:  
G-54, B-13, G-50, I-18, O-62

**REGLEMENT:**

- 1-Le BINGO CARNAVAL \$7,500 est une série de 5 MARATHONS dont l'enjeu total est de \$7,500, joué sur 5 cartes différentes. Dans les cinq cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- 2-La première carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (aqua) sera distribuée le 8 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$500.
- 3-La deuxième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (violet) sera distribuée le 15 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$1,000.
- 4-La troisième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (orange) sera distribuée le 22 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$1,500.
- 5-La quatrième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (olive) sera distribuée le 29 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$2,000.
- 6-La cinquième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (bleue marine) sera distribuée le 5 février 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$2,500.
- 7-Les lecteurs joueront un seul marathon sur chaque carte. Les numéros à marquer sur chaque carte seront différents et seront publiés dès le mardi suivant la distribution. Pendant une certaine période indéterminée, les 5 MARATHONS pourraient se chevaucher.
- 8-La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra les 5 cartes. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 9-Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- 10-Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 11-La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 12-La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 13-La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 14-Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 15-Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

la tribune — le métropolitain

# La pelle dans le corps

• Même les voleurs n'ont pas osé sortir hier de crainte de rester "pris"

SHERBROOKE (psj) — Pas trop mal aux reins? Les bras pas trop lourds? L'entrée de cour... pas plus longue que la semaine dernière? Qu'est devenu l'entraînement de l'hiver dernier?

Outre des montagnes de neige letées, outre les toits des maisons plus épais que de coutume, outre les rues et routes paraissant plus étroites parce que bordées de congères, outre ce papillotement presque hypnotisant de flocons, ce "neigeotement" de dire l'imprévisible Paul-André Renaud, responsable du bu-

sant plus étroites parce que bordées de congères, outre ce papillotement presque hypnotisant de flocons, ce "neigeotement" de dire l'imprévisible Paul-André Renaud, responsable du bu-

plaintes confirme cette assertion.

Quant au reste, pour ajuster les calculs de la veille, on pourrait dire que peu à peu, d'heure en heure, de petit centimètre à un autre petit centimètre, on s'est approché de la ligne "grosse tempête" à savoir dans les 25 centimètres et plus.

M. Renaud a précisé que du début de la tempête, lundi, à 13h00 hier, selon les chiffres obtenus à l'aéroport de Sherbrooke, il était tombé 21.2 centimètres de neige.

"Un peu durant toute la journée, s'ajoutera en moyenne un centimètre à l'heure. On pourra parler d'accumulation de 25 centimètres et peut-être davantage dans certains secteurs."

Chaque tempête a sa couleur

Tout cela avait l'air terrible et pourtant pas plus tard que le 16 janvier, on avait connu une chute de 19 centimètres portés à plus de 20 en un peu plus de 24 heures.

C'est alors que M. Renaud, plus artistique que jamais, a dit solennellement: "Chaque tempête a sa couleur!" même si le fond est habituellement blanc.

"En fait ce qui change d'une tempête à l'autre c'est le froid ou le vent bien plus que les quantités. La chute de neige de lundi aurait pu apporter deux fois plus de troubles avec deux fois moins de neige s'il avait fait froid et que les vents avaient été plus violents."

Voilà pour la couleur! Maintenant tout rentrera dans l'ordre peu à peu. Cette nuit, il aura fait un minimum de moins 18 degrés Celsius et le maximum, aujourd'hui mercredi, pourrait se fixer aux alentours de moins 12 degrés Celsius.

On parle également de dégelage mais comme on a le plaisir de vivre parmi les montagnes, il est fort possible que le soleil n'adresse ses sourires à pinettes (à cause du froid) que vers la fin de la journée.

Après un début de semaine sous le signe blanc, voilà que le milieu de la semaine s'annonce sous les couleurs rouge et bleu (selon qu'on est plus ou moins sensible au froid).

Cela aussi c'est de la couleur.



Pour les pelleteurs, la balance des troubles consécutifs à la généreuse portion de neige de lundi reposait davantage, hier, dans les parties du corps humain qui n'avaient pas connu de véritable exercice depuis l'hiver 1981-82.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

reau de l'environnement atmosphérique... la balance des troubles consécutifs à la généreuse portion de neige de lundi repose davantage dans les parties du corps humain qui n'avaient pas connu de véritable exercice depuis l'hiver 1981-82.

**L'huile de bras... rare**

L'huile de bras se faisait rare hier... et la façon avec laquelle plusieurs se tenaient, marchaient ou serraient les mains était non équivoque: on avait la pelle dans le corps.

Pour le reste, la circulation automobile entre autres indices, hier matin et même durant l'ensemble de la journée, n'a posé aucun problème majeur. Accidents peu nombreux tant sur le territoire de la Police municipale que sur celui de la Sûreté du Québec.

Même les voleurs n'ont pas osé sortir de crainte de rester "pris" dans les deux sens du mot: le nombre peu élevé de

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

DEMANDE D'ADMISSION DES NOUVEAUX ELEVES DANS LES ÉCOLES DE LA C.S.C.S. POUR LA MATERNELLE ET LE COURS PRIMAIRE

Les parents qui doivent inscrire leur(s) enfant(s) pour la première fois dans une école de la C.S.C.S. pour septembre 1983, devront faire une demande d'admission à l'école primaire de leur quartier à l'une des journées suivantes et aux heures indiquées:

le mercredi 16 février 1983  
de 9h00 à 11h00  
de 13h00 à 15h30  
de 19h00 à 20h30  
les jeudi et vendredi 17 et 18 février 1983  
de 9h00 à 11h00  
de 13h00 à 15h30

N.B. — Les demandes d'admission à l'école anglaise doivent être présentées à l'école Marymount, 830, rue Buck, Sherbrooke.

— Les demandes d'admission dans les classes d'accueil, pour y apprendre le français, doivent être présentées à l'école Larocque, 910, rue Larocque, Sherbrooke.

— Les parents dont l'enfant fréquente déjà une maternelle ou une classe de la C.S.C.S. n'ont pas à soumettre une nouvelle demande d'admission.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

1. les élèves admissibles au préscolaire (maternelle) doivent être âgés de 5 ans AVANT le 1er octobre 1983.
2. les élèves admissibles en 1ère année doivent être âgés de 6 ans AVANT le 1er octobre 1983.

**DOCUMENTS REQUIS**

- Lors de l'inscription, les parents devront remettre à la direction d'école le certificat de baptême ou le certificat de naissance de l'enfant AUCUNE PHOTO COPIE NE SERA ACCEPTÉE
- Les parents qui désirent que leur enfant porte un nom différent de celui figurant au certificat de baptême ou de naissance, devront produire les documents officiels attestant le changement de nom.
- Pour l'inscription à l'école anglaise, les parents devront produire un certificat d'admissibilité de l'enfant à l'école anglaise. Ce certificat est délivré par le Bureau régional du ministère de l'Éducation.

**EXEMPTION DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CATHOLIQUE**

Les parents qui désirent pour leur enfant l'exemption de l'enseignement religieux catholique, doivent en faire la demande écrite lors de la demande d'admission. La direction de l'école ou se fera cette demande leur remettra les documents appropriés.

Le directeur général,  
Bernard Desruisseaux

**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

Presque tous les policiers qui bénéficiaient d'un congé, hier, en ont profité pour regarder le match des étoiles à la télévision... sans préciser s'il s'agissait du match des étoiles de la LNH ou celui mettant en vedette Michel Jasmin et l'inspecteur Richard Tremblay...

Pour en revenir à l'inspecteur Tremblay, des échotiers ont finalement levé le voile sur le pourquoi de ce titre d'inspecteur plutôt que celui de capitaine... tout simplement parce que dans le cadre de son émission quotidienne, on aurait pu le confondre avec le capitaine Bonhomme et ne pas croire à ses histoires... inspecteur, ça fait plus sérieux...

La pelle de Roger Dion, le détective, faisait plus jeune que lui, hier... mais il n'était pas le seul à se plaindre des courbatures directement reliées à la tempête...

Le jeune Martin Dussault, 12 ans, ne tarit pas d'éloges à l'égard du détective Marc Chatelet qui a retrouvé après enquête son chapeau Davy Crockett...

Ginette Laflamme attend encore les ours polaires qui devaient participer au Bain des ours polaires dans le cadre de la Fête des Neiges...

Pour meubler sa retraite, Lucien Dubuc communique avec les esprits... Pas n'importe comment cependant, mais bien par voie téléphonique. Il est anxieux de voir si la com-

pagnie de téléphone charge ce type d'appels interurbains...

L'équipe du Joyeux mélange qui, ne reculant devant rien, vise la dernière place de sa ligue de volley-ball, songerait à acheter des souliers de plomb à Johanne Pinard pour lui éviter de se frapper le nez sur le plancher toutes les fois qu'elle tente de toucher au ballon...

Ne doutez surtout pas des habitudes hygiéniques d'Andy Rodrigue si vous trouvez qu'il dégage des odeurs pour le moins surprenante pour quelqu'un de sa prestance... disons le carrément, s'il ne sent pas bon à l'occasion, c'est qu'il est distrait, mais pas d'avoir oublié de prendre sa douche: il lui arrive plutôt d'enlever les "ménéés" des poches de son manteau...

Si vous n'aimez pas l'eau, n'acceptez pas l'invitation à souper que vous lancera sans doute Yvan Fournier puisqu'il tient à mettre en pratique ce qu'il apprend aux cours de fine cuisine... ce n'est pas que le "chef" Yvan compte sauver sur le vin, mais bien parce qu'il ne le fait pas assez sur les épices...

la tribune  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)  
YVON DUBE  
Président et Editeur  
JEAN VIGNEAULT  
Redacteur en chef  
FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité  
GASTON GAGNE  
Directeur du service du tirage  
Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.  
"La Tribune" est sociaétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.  
Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

La Quotidienne  
4898  
Numéro-boni: 455540

**TUILE CERAMIQUE**  
ROBERT VILLEMAIRE INC.  
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)  
**563-4030**  
Confiez vos travaux à des professionnels  
Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles  
Egalement distributeur des tuiles "Rimba"  
Motel La Réserve  
Boul. Bourque  
TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE  
Fontaine  
Rest. Etoile

D'après le témoignage de 2 médecins experts à l'enquête du coroner

L'adolescente encore récupérable 4 1/2 heures avant sa mort

SHERBROOKE — Un urgentologue et un néphrologue, de Québec, ont émis l'opinion que la collégienne âgée de 16 ans décédée au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke le 11 janvier 1982, est morte d'une intoxication médicamenteuse qui n'a pas été traitée.

Les Drs Raymond Côté et Jean Letarte témoignaient hier devant le coroner du district, Me Michel Durand, qui enquête sur cette affaire depuis 12 jours maintenant.

Les deux experts assignés par le ministère public ont émis l'hypothèse que l'adolescente était encore récupérable quatre heures et demie avant sa mort avec une intervention médicale.

On se rappellera que cette patiente avait été admise à l'urgence à 23 h 15 après avoir révélé l'ingestion d'une grande quantité de salicylates (aspirine) et d'antihistaminiques (contre-allergique) et a succombé à midi et demi.

Le procureur Thomas Walsh a presque complété sa preuve à l'enquête, qui a été ajournée au 24 prochain, et un pédiatre doit faire entendre un expert à la reprise.

Hier, le Dr Côté a déposé que la première chose à retenir au moment du diagnostic provisoire de simulation et d'hystérie était la quantité et la nature des médicaments que l'adolescente a déclaré avoir pris vers 20 heures.

Il a dit qu'on aurait dû procéder à un dosage des médicaments pour déterminer leur toxicité, installer à la patiente un solute pour accentuer l'élimination, prescrire des examens de laboratoire pour déceler la présence de médicaments, administrer du sirop d'ipeca pour vidanger l'estomac ou effectuer un lavage, calculer les ingestions et les sécrétions, surveiller les signes vitaux et neurologiques et la relier à un moniteur cardiaque.

Le Dr Côté a mentionné que le résultat de la salicylémie connu à 02 h 15 aurait dû inciter à croire que si l'adolescente avait pris de l'aspirine elle pouvait avoir absorbé aussi des antihistaminiques comme elle l'a raconté.

Il a noté que la combinaison d'aspirine et de contre-allergique peut être mortelle.

Tous les chances de son côté

Le Dr Côté a souligné que la patiente avait 100 pour cent des chances de s'en tirer si un traitement avait été entrepris.

Il a soumis qu'elle avait encore toutes les chances de récupérer à 04 h, même si son état s'était détérioré.

Le Dr Côté a ajouté que la patiente aurait pu encore s'en sortir à 08 h, bien que son état s'était dégradé davantage mais elle n'était pas encore en danger de mort.

Le Dr Letarte a expliqué que le traitement de l'intoxication au salicylate est classique et rapporté dans les livres médicaux alors que celui combiné à l'antihistaminique est plus complexe.

Il a indiqué que l'adolescente ne serait peut-être pas morte si on l'avait traitée seulement pour l'absorption d'aspirine.

Le Dr Letarte a précisé que la patiente n'avait pas reçu de traitement entre 23 h 15 et 09 h 30 alors qu'on lui a administré un antidote contre l'antihistaminique, qu'il a décrit comme étant un traitement mineur.

Il a affirmé qu'on aurait dû après 08 h, intuber la collégienne pour assurer sa ventilation et purifier son sang par la dialyse et l'hémoperfusion.

Le Dr Letarte a déclaré que la patiente avait encore à ce moment-



Dr Raymond Côté



Dr Jean Letarte

là d'excellentes chances de s'en tirer.

Il a relaté qu'un ouvrage américain fait état que le taux de mortalité dans les cas d'intoxication est de .07 sur un échantillonnage de sept millions et demi.

Le Dr Côté a révélé que sur les 393 cas d'intoxication médicamenteuse traités à son hôpital depuis

trois ans il n'y avait eu qu'une perte de vie et encore que ce patient avait été hospitalisé trop tard.

Précédemment, M. Bernard Binnon, un chimiste pharmacien au CHUS, avait déposé une copie des tests de laboratoire demandés par l'équipe médicale au sujet de l'adolescente.

FAITS DIVERS... et au palais de justice

par Pierre Saint-Jacques

• Vandales déchaînés

Il n'y avait pas que les éléments qui étaient déchaînés dans la nuit de lundi à mardi... mais également un ou des vandales qui ont fracassé les phares ou encore les feux de signalisation de 11 véhicules stationnés à l'arrière de conciergeries, rue Lacombe.

On croit que les actes ont été perpétrés entre 20h00 lundi soir et 08h00, mardi.

Les dommages à chaque véhicule pourraient se chiffrer à environ une centaine de dollars. Comme dans bien des cas de méfait, on ignore la raison, s'il y en a une, de ces actes.

• 50.25 \$ pour un appel

"J'ai eu un excès de colère. Je parlais à ma blonde. Je regrette, je vais m'arranger avec Bell pour régler les dégâts."

Tout un appel téléphonique qu'a fait à sa blonde, un jeune homme de 25 ans, à partir d'une boîte téléphonique, angle King et Queen, tard lundi soir.

En fait ce ne sont pas 25 cents mais probablement 50.25 \$ que risque de lui coûter cet appel téléphonique. A savoir 0.25 \$ pour la communication et quelque 50 \$ pour réparer les dommages à une vitre qu'il a fracassée à coups de pied.

Ce qu'il ignorait le bouillant amoureux c'est que de l'autre

côté de la rue, un témoin l'a vu faire, témoin qui se trouvait justement à côté de deux agents de la Sûreté du Québec.

Quelques instants plus tard, un véhicule de patrouille de la Police municipale circule dans le secteur. On n'a eu qu'à diriger les deux patrouilleurs vers le gars au téléphone afin de lui demander des comptes, notamment pourquoi il avait ainsi décroché!

Conduit au quartier général de la rue Marquette dans le but de compléter l'enquête, le suspect qui devra répondre à une accusation de méfait a avoué s'être laissé emporter alors qu'il jasnait avec son amie.

• Un risque calculé

"Les dossiers devant moi sont nombreux, je sais. Mais je ne dois pas perdre de vue le fait que l'accusé a eu 18 ans au mois de juin et qu'il en est à sa première peine d'incarcération. D'ailleurs c'était intentionnel de ma part de l'envoyer à la prison pour quelque temps, pour qu'il se rende compte, constate ce qu'il en est là-bas, derrière les murs."

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a dit prendre un risque, hier, mais "un risque calculé" en accordant un sursis de sentence à Claude Houle, âgé de 18 ans, de Sherbrooke, qui répondait de sept vols avec effraction et d'une introduction avec effrac-

tion dans des maisons privées de la Ville et de Fleurimont.

Il était incarcéré depuis un mois avant le prononcé de la sentence hier alors qu'il s'est vu accorder un sursis de sentence pour une période de 36 mois, période durant laquelle il devra marcher droit.

"Un sursis de sentence est une peine plus sérieuse qu'on ne le croit car si vous commettez un délit et que vous êtes trouvé coupable alors vous serez ramené devant moi et on vous donnera la sentence que vous auriez normalement eu aujourd'hui."

Le juge Dubé a d'ailleurs été impressionné par le témoignage des parents qui sont prêts à tout tenter pour que leur fils ait une dernière chance.

• Deux chiens abattus

Dans le but d'assurer leur introduction avec effraction dans une maison du Chemin Beauvoir, à Fleurimont, des individus ont ouvert le feu et tué deux chiens de race doberman.

Si, dans un premier temps, le début de la tempête devait enlever les traces des voleurs, on a par ailleurs découvert suffisamment d'indices à l'intérieur pour constater que les voleurs

avaient fouillé un peu partout dans la maison.

On ignorait toujours hier si les voleurs avaient, en quittant les lieux, apporté quelque article avec eux.

La Sûreté du Québec (Sherbrooke) a ouvert une enquête en rapport avec cet incident. Elle avait de plus certaines vérifications à effectuer.

• Début des recherches

Le détective Marc Chatelet, des enquêtes criminelles de la Police municipale, en compagnie du lieutenant Léopold Bourque du département de Prévention du Service d'incendie, a entrepris des recherches hier en rapport avec l'incendie du 1001 Pacifique, survenue en après-midi dimanche.

On sait que le lieutenant Bourque, après avoir examiné les lieux lundi, a conclu à un feu d'origine suspecte ayant pris naissance dans l'escalier reliant le sous-sol au restaurant situé au rez-de-chaussée.

La Tribune a de plus appris

hier que l'on avait découvert des traces d'accélération dans cet escalier. Des prélèvements seront envoyés au laboratoire de police scientifique pour des examens plus poussés.

Les dommages causés pourraient se chiffrer à plus de 35 000 \$ et ont forcé une dizaine de personnes à trouver refuge ailleurs pour un temps indéterminé.

En tout au plus une semaine, à Sherbrooke, on en est déjà à deux incendies d'origine douteuse dont le montant total des dommages dépasse largement les 50 000 \$.

Malgré "l'état relatif de saturation" dans la vente de l'essence au détail

Zonage amendé pour permettre l'implantation d'un libre-service

SHERBROOKE (LD) — La ville de Sherbrooke accepte de modifier le zonage dans un secteur restreint de "Pin Solitaire" pour permettre l'implantation d'un poste de ravitaillement libre-service, même si le gouvernement du Québec a demandé dans une lettre circulaire aux municipalités de faire attention "à l'état relatif de saturation" dans la vente au détail des carburants.

La ville a une bonne raison d'accorder l'amendement demandé par M. Marc Bailleul, propriétaire d'un dépanneur. Une pétition de près de 200 noms accompagnait la demande. Les gens du secteur ont plus de kilomètre et demi à parcourir pour se procurer de l'essence, et cette situation semble les incommoder.

Le projet de règlement 2890 crée la nouvelle zone F31 qui ne comprendra que deux terrains à l'intersection des rues Holmes, Goretty et St-François.

Dans les cas d'amendement au zonage, les citoyens ont toujours l'opportunité d'exprimer leurs points de vue en séance de consultation avant que le projet n'aille plus loin. Dans ce cas-ci, la séance se déroulera le 28 février.

L'an dernier, le chapitre de l'Estrie de la Fédération des garagistes et détaillants d'essence du Québec Inc. avait demandé au conseil de refuser l'implantation d'un libre-service au Centre commercial Dunitan. "Il y a déjà 30 pour cent de détaillants d'essence en trop et ce pour Sherbrooke et ses environs; chaque nouveau détaillant rend la situation encore plus déplorable", déclarait la Fédération en avril '82.

La lettre circulaire de décembre des ministres Jacques Léonaud et Yves Duhaime faisait d'ailleurs suite à l'entente avec les associations de détaillants d'essence. Ces dernières voulaient un moratoire sur l'émission de nouveaux permis d'exploitation des libres-services. Candidement, les ministres expli-



Comme les résidents de la cellule "Pin Solitaire" règlement de zonage pour deux terrains à l'intersection de la route provinciale ne permet pas de refuser un permis aux commerces qui respectent les exigences. "Les associations ont convenu avec les représentants gouvernementaux d'adopter une approche plus circulaire qui ferait appel aux municipalités dans l'exercice d'une certaine surveillance à l'égard des projets d'implantation ou de transformation de débits d'essence dans les différentes régions".

quent maintenant aux municipalités que la loi provinciale ne permet pas de refuser un permis aux commerces qui respectent les exigences. "Les associations ont convenu avec les représentants gouvernementaux d'adopter une approche plus circulaire qui ferait appel aux municipalités dans l'exercice d'une certaine surveillance à l'égard des projets d'implantation ou de transformation de débits d'essence dans les différentes régions".

La lettre ministérielle n'a pas semblé impressionner le conseil municipal dans l'ensemble. Le conseiller Jerry Laflamme y voyait une façon détournée de confier plus de responsabilités aux municipalités. Mais surtout, il s'est objecté surtout à ce que les villes commencent à contingerter le nombre des commerces, dans l'essence ou autres. "Je trouve extrêmement dangereux de toucher à ça".

Aux yeux de la conseillère Francoise Dunn, la ville n'avait pas à refuser aujourd'hui à l'un pour l'accorder à un autre plus tard. "Je trouve que le soleil reluit pour tout le monde".

Intérêts financiers: le conseiller Jean-Yves Laflamme bon premier

SHERBROOKE (LD) — Selon les formules de déclaration des intérêts financiers des élus municipaux, le conseiller Jean-Yves (Jerry) Laflamme l'emporte pour le nombre de postes d'administrateurs qu'il détient à l'extérieur des activités municipales, soit neuf.

Un article de la Loi sur les élections dans certaines municipalités oblige les élus municipaux à révéler quelques points, comme les postes d'administrateurs qu'ils détiennent, auprès de quelles personnes ou institutions ont-ils contracté des emprunts, ou dans quelles entreprises ont-ils des intérêts.

La formule ne comprend que cinq items, et c'est très succinct. En vertu de la loi, la déclaration des intérêts financiers ne mentionne pas la valeur des intérêts énumérés ou le degré de participation dans des entreprises.

En somme, il n'est pas question d'ouvrir la porte à une comparaison de la richesse individuelle des membres du conseil.

Le second point de la formule demande donc aux membres du conseil de préciser les postes d'administrateurs qu'ils occupent. La formule ne fait pas de distinction entre sociétés à but lucratif ou non.

Si on élimine les organismes para-municipaux (comme la CMTS et le Comité administratif de l'aéroport), on constate ceci: le conseiller Jerry Laflamme énumère neuf postes d'administrateur; le maire Jean-Paul Pelletier, cinq; le conseiller Bernard Tanguay, cinq; Léonard Laflamme, quatre; Hilaire Béliveau, André Côté et Jean Perreault, deux; Roméo Quintal et Alfred Demers, un; Francoise Dunn, Roger Gingues et Gérard Déziel et Antonio Pinard, aucun.

Bureau des congrès: même subvention que l'an dernier

SHERBROOKE — Pour son budget d'opération, l'Office du tourisme et des congrès de Sherbrooke recevra des autorités municipales en '83 sensiblement la même subvention que l'an dernier.

Si on tient compte de l'inflation, cette aide représente en réalité une diminution par rapport à l'an dernier. A l'Office du tourisme et des congrès, on ne se montre pas surpris de cette situation.

Parmi ses orientations adoptées en 1982, une d'elles portait sur des efforts redoublés pour dépendre moins du financement municipal, souligne M. Paul Lessard, directeur général de l'Office. En somme, l'organisme admettait lui-même la nécessité de chercher d'autres sources de financement.

En '83, l'Office déploiera plus d'efforts en matière d'autofinancement. Des frais seront rattachés à certains services qui étaient dis-

pensés gratuitement dans le passé. L'évaluation se poursuit.

Selon la convention que le conseil municipal de Sherbrooke a entérinée cette semaine, l'Office (généralement on parle de Bureau des congrès, mais le nom légal est Office) du tourisme et des congrès de Sherbrooke Inc. pourra toucher une somme globale de 179,400 \$ cette année. A première vue, il s'agit d'une somme bien supérieure aux 138,800 \$ de l'an dernier.

Ces chiffres sont trompeurs. En '82, l'ex-directeur général, qui a quitté en cours d'année, était un fonctionnaire de la municipalité. Son salaire n'apparaissait pas dans la subvention. Tout cela a changé avec l'embauche d'un nouveau directeur. Cela explique une partie de l'écart.

L'Office des congrès compte sept employés permanents, dont quatre payés par la ville.

Samedi:

Nouveau Feuilleton

"Kane et Abel"

# UN MONDE D'ECONOMIES



**Les produits du Québec, un achat sensé!**  
Plusieurs des produits annoncés dans ces pages sont des produits du Québec. Votre maître-épicer Mètro est fier de vous les offrir cette semaine. Vous les reconnaîtrez à l'aide du symbole suivant:



**KINHOWS SUNKIST**  
Produit de la Californie  
**95¢ /kg**  
43¢ /lb

**CUISSES DE POULET FRAIS**  
sans dos  
**2,40\$ /kg**  
1,09\$ /lb

**LONGE DE PORC FRAIS**  
bout de côte  
env. 1,3 kg  
**3,24\$ /kg**  
1,47\$ /lb

**LONGE DE PORC FRAIS**  
bout du filet  
env. 1,3 kg  
**3,68\$ /kg**  
1,67\$ /lb

**BIENVENUE AU:**  
**SUPER MARCHÉ**  
**RENAUD CORBEIL**  
4801, boul. Bourque Rock Forest

**JAMBON FUMÉ MÉRITÉ**  
découenné, sans jarret, un bout ou l'autre prêt-à-manger.  
**3,26\$ /kg**  
1,48\$ /lb

**CÉLÉRI PASCAL**  
Produit des États-Unis,  
Cat. Canada no. 1  
gr. 24  
**49¢**  
ch.

**LES MONDE SERVICES**  
Les cuisses de poulet, débarrassées de leur peau, assaisonnées de poivre et de poudre de cari, cuisent en 40 minutes à la vapeur. Cette méthode de cuisson garde la chair tendre et juteuse.

## LES VIANDES

- GIGOT D'AGNEAU SURGELÉ NOUVELLE-ZÉLANDE**  
complet ou demi **4,59\$ /kg**  
2,08\$ /lb
- CÔTELETTES D'AGNEAU SURGELÉES NOUVELLE-ZÉLANDE**  
emballées sous vide **6,13\$ /kg**  
2,78\$ /lb
- RÔTI OU TRANCHE D'ÉPAULE D'AGNEAU**  
surgelé, Nouvelle-Zélande **3,26\$ /kg**  
1,48\$ /lb
- BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE** **3,48\$ /kg**  
1,58\$ /lb
- CÔTELETTES DE PORC FRAIS**  
coupe du centre **4,78\$ /kg**  
2,17\$ /lb
- POITRINES DE POULET FRAIS**  
sans dos **3,28\$ /kg**  
1,49\$ /lb
- ÉPAULE PICNIC DE PORC FUMÉ MÉRITÉ**  
désossé, prêt-à-manger **5,03\$ /kg**  
2,28\$ /lb

- SAUCISSON DE BOLOGNE MÉRITÉ**  
ordinaire ou ciré, morceau 1 kg et plus **2,18\$ /kg**  
99¢ /lb
- AILES DE POULET FRAIS** **1,74\$ /kg**  
79¢ /lb
- FOIE DE PORC**  
tranché, produit décongelé **99¢ /kg**  
45¢ /lb
- BURGER DE POULET LOUIS**  
pané, frit, surgelé, vrac **3,06\$ /kg**  
1,39\$ /lb
- SAUCISSES FUMÉES**  
MÉTRO 454 g **1,39\$**
- CRETONS**  
MÉTRO 300 g **2,09\$**
- TOURTIÈRE**  
MÉTRO surgelée 450 g **1,98\$**
- BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE**  
MAPLE LEAF sans couenne, tranché 500 g **2,79\$**

- MINI JAMBON MIGNON**  
MAPLE LEAF désossé, prêt-à-manger **7,61\$ /kg**  
3,45\$ /lb
- JAMBON CUIT**  
MAPLE LEAF tranché 175 g **1,79\$**
- FROMAGE CHEDDAR FORT**  
ST-GÉRARD **7,61\$ /kg**  
3,45\$ /lb
- SALAMI RÉGULIER OU TOUT BOEUF EUROPÉEN**  
MAPLE LEAF (tranché selon vos besoins) **6,06\$ /kg**  
2,75\$ /lb
- SAUCISSES PUR PORC**  
BILOPAGE surgelées 500 g **2,35\$**
- PÂTE AU SAUMON**  
BILOPAGE surgelé 450 g **2,59\$**
- TÊTE FROMAGÉE**  
BILOPAGE 283 g **1,98\$**
- PIZZA AUX TOMATES**  
DA VINCI 340 g **1,09\$**
- BOEUF FUMÉ**  
COORSH tranché 4 env. de 50 g **2,59\$**
- SALADE DE CHOUX**  
COORSH 500 g **1,15\$**
- PETIT SAUMON COHOE**  
DU PACIFIQUE importé, surgelé 283 g à 297 g **4,39\$ /kg**  
1,99\$ /lb

## LES FRUITS ET LÉGUMES

- "La régularité, dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients, que dans le cas de ces dernières, les épiciers Mètro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons"
- \*POMMES DE TERRE**  
Produit du Québec, Cat. Canada no. 1 sac 4,54 kg **89¢**
  - \*POIRES ANJOU**  
Produit de la Colombie-Britannique, Cat. Canada de fantaisie gr. 120 **1,43\$ /kg**  
65¢ /lb
  - RAISIN ROUGE EMPEREUR**  
Produit de la Californie, Cat. Canada no. 11 **1,94\$ /kg**  
88¢ /lb
  - PRUNES**  
Importées du Chili, Cat. Canada no. 1 **3,50\$ /kg**  
1,59\$ /lb
  - OIGNONS JAUNES**  
Culture du Québec, Cat. Canada no. 1 Cello 2,27 kg **69¢**
  - \*PLANTES TROPICALES ASSORTIES**  
Pot de 3 1/2" ch. **1,09\$**
  - L'ÉPICERIE**
  - SOUPE MÉTRO**  
crème de champignons, légumes, poulet et nouilles, poulet et riz, tomates bte 284 mL **2/79¢**
  - BOISSON ROUGEMONT**  
pommes, raisin, orange, punch aux fruits, limonade bte 284 mL **3/89¢**

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Mètro du lundi 7 février. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas.



# On connaît not' monde!

**LE MONDE PROMOTIONS**

**Les "Bons-Voyage" vous amènent encore plus loin!**

Une destination "Bons-voyage" est offerte à un meilleur prix encore! AIR CANADA TOURAM

**Pour plus de détails, consultez votre agent de voyages!**

Obtenez jusqu'à **30%** de rabais sur les prix de la destination suivante: **La BARBADE!**



**JUS DE POMMES CONCENTRÉ**  
surglé  
ROUGEMONT  
cont. 355 mL  
**89¢**



**JUS DE TOMATES**  
METRO  
Canada de fantaisie  
bte 1,36 L  
**67¢**



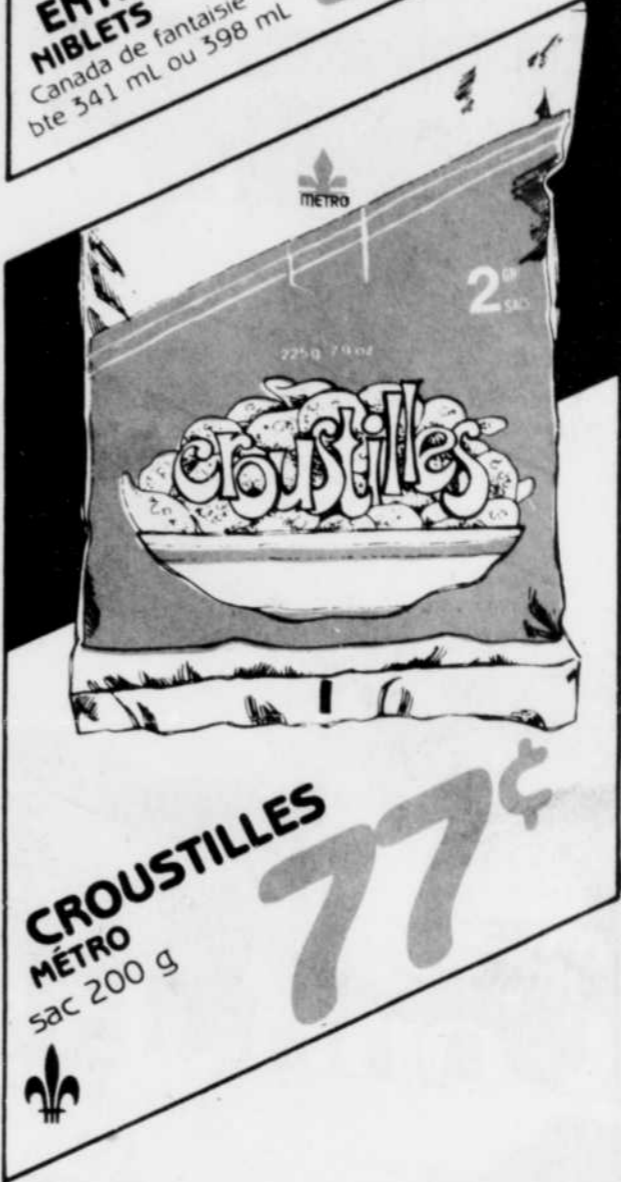
**HUILE DE MAÏS**  
MAZOLA  
cont. 1 L  
**1,79\$**



**LE SIEUR**  
Canada de fantaisie  
bte 398 mL  
**57¢**

**POIS NO 1-2**  
Canada de fantaisie  
bte 398 mL

**MAÏS CRÈME OU MAÏS À GRAINS ENTIERS NIBLETS**  
Canada de fantaisie  
bte 341 mL ou 398 mL



**CROUSTILLES**  
METRO  
sac 200 g  
**77¢**

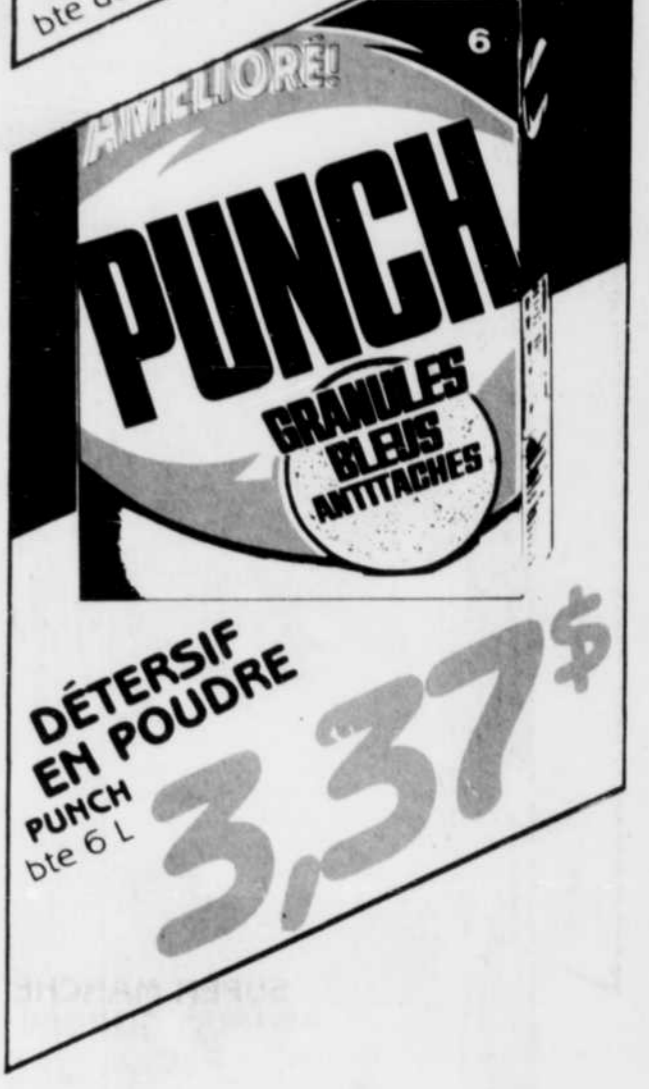
Une offre inégalable!

**Rester sec sans se mettre à sec!**

**COUCHES JETABLES AVEC FRONCES PERMASÈCHES**

**PAMPERS**  
premiers pas  
bte de 48  
de jour/  
super absorbantes  
bte de 60

**8,59\$** ch.



**PUNCH**  
GRANULES BLEIS ANTITACHES

**DÉTERSIF EN POUDRE**  
PUNCH  
bte 6 L  
**3,37\$**

**LES SURGELÉS**

- GÂTEAU ÉTAGÉ PEPPERIDGE FARM**  
saveurs variées  
bte 369 g **1,29\$**
- PÂTE WONG WING**  
à pâtés impériaux,  
à soupe Won Ton  
bte 454 g **1,08\$**
- FILETS DE POISSON HIGH LINER**  
morue, sébaste  
bte 454 g **2,19\$**
- TARTE AUX PACANES FARM HOUSE**  
bte 510 g **2,29\$**
- GAUFRES AUNT JEMIMA**  
babeurre, nature  
bte 283 g **1,09\$**
- MACÉDOINE, COUPE PAYSANNE YORK**  
sac 1 kg **2,49\$**
- SAUCISSES FUMÉES ENROBÉES DE PÂTE SUR BÂTON PO-GO**  
bte 340 g **1,59\$**
- POISSON DIÉTÉTIQUE WEIGHT WATCHERS**  
aiglefin au gratin, bte 296 g  
sole/sauce homard bte 269 g **2,69\$**
- VRAIE MAYONNAISE KRAFT**  
bocal 750 mL **1,97\$**
- JUS RÉFRIGÉRÉ FBI**  
orange sucré, orange ou pamplemousse non sucré  
cont. 1,8 L **1,89\$**
- POIS À SOUPE MÉTRO**  
cello 1,81 kg **1,69\$**

- CHAMPIGNONS SUCCESS**  
pieds et morceaux  
bte 284 mL **75¢**
- JUS DE POMMES ST-HILAIRE**  
bte ou bout. 1,36 L **97¢**
- CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE**  
mouture régulière, filtré  
matique ou cafetière filtre  
cont. 369 g **2,39\$**
- MÉLASSE MÉTRO**  
de fantaisie cont. 1 kg **1,39\$**
- SAUCE À LA VIANDE CATELLI**  
bte 796 mL **1,79\$**
- GRUAU QUAKER**  
minute bte 450 g  
rapide bte 550 g **98¢**
- RAGOÛT CORDON BLEU**  
boulettes ou boulettes et patates  
bte 818 g **2,49\$**
- CHOCOLAT INSTANTANÉ MÉTRO**  
cont. 375 g **1,19\$**

- BOISSONS GAZEUSES 7-UP**  
régulier ou diet  
bouteilles consignées  
6 x 750 mL **2,99\$**
- CHOCOLAT NEILSON**  
Treasure, Cerises, Jersey Milk,  
Crispy Crunch, Malted Milk,  
Mr. Big, Mont Caramel paquet de 4 **99¢**
- MARGARINE MOLLE LACTANTIA**  
(disponible au Québec seulement) cont. 907 g **1,58\$**
- CORNICHONS CORONATION**  
mélangés sucrés, pour tartines,  
à l'ancienne ou petits à l'aneth  
bocal 750 mL **1,37\$**
- BISCUITS McCORMICKS**  
saveurs variées  
sac à languette 400 g **1,59\$**
- PAIN DE VIANDE BOVRIL**  
bte 340 g **1,59\$**
- JUS D'ORANGE SUCRÉ PURFRUIT**  
cont. 1 L **97¢**
- ESSUIE-TOUT DE PAPIER VIVA**  
champagne, jaune, blanc,  
paquet 2 rouleaux **1,07\$**
- PAPIER HYGIÉNIQUE DUVET**  
blanc, rose, jaune, bleu, champagne  
paquet 4 rouleaux **1,47\$**

- SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS**  
régulier ou avec revitalisant  
cont. 350 mL **2,99\$**
- RINCE-BOUCHE GERMICIDE SCOPE**  
cont. 1 L **3,29\$**
- NOURRITURE POUR CHIENS DERBY**  
dîner au boeuf, viande mélangée,  
morceaux de boeuf, ragoût de boeuf  
bte 666 g **69¢**
- COMPRIMÉS DRISTAN**  
cont. de 24 **2,19\$**
- SACS À ORDURES GLAD**  
pour l'extérieur  
paquet de 10 **1,67\$**
- CRÈME POUR LA PEAU POND'S COLD CREAM**  
cont. 120 mL **3,89\$**
- TOAST MELBA (blanc) OLD LONDON**  
bte 400 g **1,47\$**
- Sur présentation de ce coupon et à l'achat d'une boîte de 400 g de TOAST MELBA (BLANC) OLD LONDON, obtenez un «Bons-voyage» d'une valeur de 5\$.
- Limite: un coupon par achat.

au samedi 12 février 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.





# Les indispensables!

**MAXI-SERVIETTES**  
**CONFIDETS**  
 sans ceinture,  
 bte 30

**3,67\$**

**ESSUIE-TOUT DE PAPIER**  
**VIVA**  
 champagne, jaune, blanc,  
 paquet 2 rouleaux

**1,07\$**



**SERVIETTES**  
**DE TABLE**  
**SCOTT**  
 imprimées,  
 paquet 180

**1,87\$**

**PAPIER**  
**D'ALUMINIUM**  
**ALCAN**  
 rouleau  
 12" x 50'

**1,88\$**

**MOUCHOIRS**  
**DE PAPIER**  
**SCOTTIES**  
 blanc, bois de santal,  
 tournesol,  
 bte 200 f

**79¢**

**PAPIER HYGIÉNIQUE**  
**DUVET**  
 blanc, rose, jaune, bleu, champagne  
 paquet 4 rouleaux

**1,47\$**

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 7 février au samedi 12 février 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



### la tribune — le régional

# Bromptonville au bord d'une crise

## • A cause de la situation du corps policier

**BROMPTONVILLE** — A en croire le conseiller Raoul St-Cyr, la municipalité de Bromptonville se doit à tout prix de tenir au plus tôt une consultation populaire sur la situation de son corps policier pour éviter que la population s'entredéchire.

« Ça prend un référendum et vite. On ne peut tout de même pas supporter tous ces problèmes indéfiniment », de dire le conseiller St-Cyr.

Les négociations entre la municipalité et ses policiers se sont soldées par une sentence arbitrale qui accorde une hausse salariale de 28% aux policiers pour une durée

de deux ans. La municipalité avait offert une augmentation de 22,5% pour la même période.

« Depuis un certain temps, on ne parle que de cela à Bromptonville. C'est le sujet de l'heure », de souligner M. St-Cyr.

Abolir purement et simplement le corps policier, réduire les effectifs ou les maintenir. C'est devant pareils choix que le conseil de ville se retrouve, un peu pressé par une population anxieuse de connaître la position de leurs dirigeants.

« Je déplore cette situation, de poursuivre M. St-Cyr. Et dans les circonstances, je considère la consultation populaire comme la formule idéale pour s'en sortir ».

### Formule idéale

« Trois policiers à plein temps et un à temps partiel assurent la protection des citoyens de cette municipalité.

De son côté, le conseiller Lionel Marchand a refusé de dévoiler sa position dans ce dossier sous prétexte qu'elle risquerait d'influencer les gens.

« J'ai ma p'tite idée et je l'émettraï en temps voulu. Je crois qu'on en viendra tôt ou tard à la consultation populaire mais je ne veux pas me prononcer immédiatement ».

Par ailleurs, le conseiller Mar-

cellin Allard, s'est dit carrément opposé à la tenue d'un référendum.

« Le conseil n'a qu'à prendre ses responsabilités, a-t-il dit. Moi j'estime qu'il faut maintenir le statu quo. Ma position est claire. Nous avons bâti ce corps de police. Il est efficace et pas trop dispendieux. Comparativement à ce que j'ai déjà vécu, je peux dire que nous avons un bon service et il faut le garder ».

### Déception

M. Allard n'a pas caché sa déception devant l'attitude du conseil à qui il reproche de manquer de consultation avec ses employés-cadres.

« On a passé tous les départements et c'est maintenant le tour des policiers. Dans l'ensemble, je trouve que le conseil est bien peu politisé », a-t-il dit en terminant.

Il a été impossible de rejoindre le maire Clément Nault qui, en janvier dernier, n'écarterait pas la possibilité de tenir éventuellement un référendum sur la situation du corps policier à Bromptonville.

## Pour garder l'usine de Vêtements East-Angus

# La ville pourrait aménager un local de 15,000 pieds carrés

par Linda Roy

**EAST-ANGUS** — La ville étudie encore la possibilité d'aménager un espace de 15,000 pieds carrés pour le déménagement de l'usine de couture Vêtements East-Angus. Avec ce nouveau projet, on pourrait même doubler le nombre d'employés.

timé des coûts pour l'aménagement d'une certaine bâtisse.

Mais le maire d'East-Angus, M. Roger Couture, préfère ne pas divulguer l'emplacement de cette bâtisse avant que les ententes entre les deux parties ne soient officielles. Il soutient par contre que cette nouvelle usine permettrait de doubler le nombre d'employés. De plus, toujours selon M. Couture, il se pourrait même que la compagnie Algo, propriétaire de Vêtements East-Angus, déménage également son usine de tailleage de Montréal dans les nouveaux locaux, ce qui procurerait encore 40 ou 50 emplois supplémentaires. «Le plus important, c'est de conserver la production, et même de l'augmenter».

### Subvention?

Dans les jours qui suivent, la ville est supposée recevoir une réponse à sa demande de subvention. «On l'a demandé tout de suite afin de savoir si oui ou non on serait éligible à recevoir des subventions, si tous ces projets-là fonctionnaient bien.»

C'est au mois de décembre dernier que l'usine avait annoncé le déménagement probable de ses machineries, les locaux actuels n'étant plus adéquats. On désirait maintenant un endroit où l'on pourrait installer toutes les machineries sur le même plancher, afin de faciliter le travail. Les responsables de Vêtements East-Angus parlaient même à ce moment-là d'aller s'établir dans une autre ville, peut-être Lac-Mégantic, puisqu'il ne semblait pas y avoir de locaux disponibles à East-Angus.

Les édiles ont alors envisagé différentes solutions afin de conserver l'industrie qui emploie une centaine d'employés dans la ville. Un architecte a été chargé de déposer un es-

## Le projet d'aréna de Rock-Forest a refait brièvement surface

**ROCK-Forest (FG)** — Le projet d'aménagement de l'aréna du Mont Ste-Anne a de nouveau refait surface à la dernière assemblée du conseil municipal de Rock-Forest.

Mais le débat fut très bref et n'offrait rien de passionné comme au début.

Ainsi, fidèles à leur position des premiers moments, et devant les craintes que leur inspire le texte de l'entente entre la municipalité de Rock-Forest et les Pères de Mariannahill, les conseillers Brian Taupier, Yvon Côté et Gaston Lacroix ont voté contre la résolution approuvant le projet. Celle-ci faisait suite, exactement une semaine après, à l'assemblée des électeurs

ayant approuvé le règlement d'emprunt de 316,250 \$ pour procéder à divers travaux.

Si les conseillers Henri-Louis Vincent, Bertrand Pariseau et Léonard Gaudreau votèrent en faveur, il aura fallu que le maire Laurent Boudreau vote également dans le même sens pour briser l'égalité entre les membres du conseil.

Le projet sera acheminé au ministère des Affaires municipales pour approbation. Et il ne reste plus qu'à la corporation municipale d'Ascot de se faire entendre dans ce dossier. Il faut en effet qu'une entente intermunicipale intervienne entre les deux municipalités; ce qui ne poserait aucun problème.

## Échos des Cantons

### • Richmond

**RICHMOND** — Trois adolescents qui auraient été mêlés à une dizaine de vols commis récemment à Richmond ont été confiés au directeur régional de la protection de la jeunesse.

Un des suspects qui, dans le passé, aurait eu maille à partir avec la justice à plusieurs reprises aurait trempé dans plus de la moitié des vols qui ont été éclaircis lundi et

hier par les enquêteurs de la Sûreté municipale de Richmond.

Les jeunes malfaiteurs qui se glissaient dans des établissements commerciaux à la faveur de la nuit auraient fait main basse sur une somme d'environ 700 \$ ainsi que sur deux calculatrices de poche dont une seule a été retrouvée, l'autre ayant été jetée parce que, a avoué un des adolescents épinglés, sa pile était à plat...

### • Lac-Mégantic

**LAC-MÉGAN TIC** — «J'ai volé ces vêtements et ces outils. Je suis prêt à faire des aveux. Demandez aux policiers de m'arrêter tout de suite.»

Comme si le moindre doute avait pu subsister... Surpris au moment où il s'apprêtait à prendre la fuite avec le maigre butin qu'il avait pu ramasser, le voleur était là, tout penaud, devant sa victime, disposé, pour un peu, à avouer que, si la tour de Pise penchait, c'était sa faute, et à prendre sur ses épaules

la responsabilité du massacre de la Saint-Barthélemy.

Tenu en respect par sa victime qui ne s'attendait certes pas à une pareille démonstration de bonne volonté, le voleur a été cueilli par deux agents de la Sûreté municipale de Lac-Mégantic à qui sa capture avait été signalée.

Il a été relâché après un interrogatoire serré mais il se pourrait que les policiers qui le soupçonnaient d'avoir trempé dans d'autres vols commis aux quatre coins de cette petite ville le cuisinent encore sous peu.

## Autres nouvelles de Magog: (pp. A-8 et A-16)

### • Magog

**MAGOG (FG)** — Un troisième immeuble de logements à loyer modique vient d'être mis en chantier à Magog.

Le ministre de l'Habitation, M. Guy Tardif, a effectivement annoncé la signature du contrat de 979,000 \$ avec un entrepreneur en construction de St-Victor de Beauce, pour permettre la construction de 40 logements à l'intention des personnes retraitées, dont les besoins en ce domaine sont sans cesse croissants.

Pour toute question relative à une demande d'hébergement, les personnes intéressées doivent entrer en communication avec l'Office municipal d'habitation de Magog, chargé lui d'analyser les demandes en fonction des critères de sélection mis de l'avant.

### • Coaticook

Cardiologue réputé et président d'honneur de la campagne annuelle de souscription du chapitre de Coaticook de la Fondation des maladies du Coeur, le docteur François Témousse sera l'invité de l'animateur d'une émission qui sera diffusée entre 12 heures et 14 heures, le 27 février, sur les ondes de la télévision communautaire.

quêteur à la noix, tout juste bon à être le dinon d'une farce? Le policier qui, en mettant la main au collet des malandrins, a non seulement éclairci trois vols commis à la périphérie de Richmond mais aussi permis aux enquêteurs attachés au détachement d'Arthabaska et de Weedon d'éclaircir sept autres vols n'a voulu révéler comment les malfaiteurs étaient tombés dans le piège qui leur avait été tendu.

**RICHMOND** — Deux malandrins qui, prenant modèle sur Robin des Bois, triaient leurs victimes parmi les gens qui leur semblaient à l'aise, sans toutefois pousser le désintéressement jusqu'à partager, comme l'archer légendaire qui hantait la forêt de Sherwood, leur butin avec les miséreux, ont vu leur carrière criminelle prendre fin brusquement.

Les malfaiteurs qui croyaient avoir découvert un filon inépuisable étaient, à leur insu, épiés, depuis quelques jours déjà, par l'agent Jacques Gosselin, un enquêteur attaché au détachement de Richmond de la Sûreté du Québec, qui surveillait patiemment leurs allées et venues, n'attendant qu'un faux pas pour leur passer les menottes aux poignets.

Quelle erreur les cambrieleurs ont-ils commise pour se retrouver, pieds et poings liés, devant ce policier encore plus tenace que ne l'était le shérif de Nottingham, cet en-

Les voleurs qui, de leur propre aveu, répugnaient à détromper plus pauvres qu'eux épluchaient avec une minutie digne d'une meilleure cause la rubrique mondaine des hebdomadaires; dès qu'ils apprenaient qu'une personne assez à l'aise avait quitté son patelin enneigé pour gagner une île ensoleillée de la mer des Caraïbes, ils se mettaient à l'affût; après s'être assu-

rés que personne ne les épiait, ils se glissaient, à la faveur de la nuit, dans la résidence temporairement déserte et, avec un zèle de démentateur, ils faisaient maison nette ou presque.

Ainsi, à quelques kilomètres de Richmond, ils ont fait main basse sur des meubles, des vêtements, des outils, des bibelots, des armes à feu, une horloge antique, un four à micro-ondes, quelques dizaines de bouteilles de spiritueux, un chasse-neige rotatif, deux motocyclettes tous terrains, en un mot, tout ce qui leur tombait sous la main, même la nourriture conservée dans un congélateur. Comme, pour emprunter une expression populaire, ils avaient les yeux plus grands que la panne, ils étaient incapables de tout fourrer dans la remorque accrochée à leur automobile mais, la délicatesse n'étant pas leur fort, les meubles trop encombrants ont été abandonnés sur la pelouse aménagée devant la maison dévalisée.

Quelques jours après ce cambriolage qui leur a permis de mettre la main sur un butin évalué à 14,000 \$, ils ont répété leur manège près de St-Georges-de-Windsor où ils ont fait main basse sur des outils, un arc, une arbalète et des bibelots d'une valeur de 3,500 \$ puis près de Danville où la moisson a été moins fructueuse car seuls un poêle à bois et des outils évalués à 800 \$ ont été emportés.

### Interrogatoire

Après un interrogatoire serré, les deux malandrins dont un est une vieille connaissance de l'agent Jacques Gosselin qui l'a pincé, la main dans le sac, à quelques reprises dans le passé ont été relâchés. Leurs déboires ne font cependant que commencer: lorsque, dans quelques jours, ils comparaitront devant un magistrat, toute une litanie d'accusations pesera sur eux, de l'effraction au vol en passant par le recel.

## Télé payante à Coaticook

**COATICOOK (PL)** — Bien que dans l'ensemble du pays on peut regarder la télévision à péage à souhait, le Québec, lui, doit faire face au problème de la Régie des services publics qui tarde à accorder les permis nécessaires.

Ainsi, à Coaticook, à la date même, i.e. le 1er février, où entrant en ondes le réseau Premier Choix, on prenait livraison de la "soucoupe" qui servira à capter le signal en provenance du satellite Anik-3. Dès le 3 février toutefois, les techniciens de Transvision Coaticook Inc. y mettant du leur, l'antenne reposait sur son socle. "Il reste encore quelques instruments à recevoir et bien entendu les décodeurs, mais nous sommes confiants d'être prêts aussitôt que le permis sera délivré" de dire Marcel Denis, président de cette compagnie de câblodistribution.

Déjà une centaine d'abonnés ont manifesté le désir d'avoir le nouveau service.

Au début, Transvision offrira uniquement Premier Choix, mais dès l'automne on compte offrir davantage.



# VETEMENTS POUR GARÇONS

## Votre choix



ch.



**A.** En finette de coton. Élastique à la taille. Chemise boutonée. Passe-poil. Motifs imprimés. 8 à 16.  
Prix courant Woolco, chac.: 9.77



**B.** Rabais de 20% Chemise molletonnée Confectionnée au Canada en polyester et coton. Choix de plusieurs motifs P.M.G.  
Prix courant Woolco, chac.: 9.97



**C.** Rabais de 10% Pantalon en coton sergé Élastique derrière. Marine kaki, etc. 7 à 12.  
Prix courant Woolco, chac.: 9.97



**D.** Rabais de 10% Chemise style de l'Ouest. Polyester-coton. Boutons-pression. Motif guingant. 7 à 16.  
Prix courant Woolco, chac.: 8.97



**E.** Rabais 10% Pantalon en velours côtelé de coton. Brun, gris, marine, etc. 7 à 12.  
Prix courant Woolco, chac.: 8.97



**F.** Rabais de 20% Pull molletonné Avec capuchon! Acrylique. Poche. Vin, gris et autres couleurs. P.M.G.  
Prix courant Woolco, chac.: 9.97

**10**

**VENTILATEUR  
Montego**



VM-48-4F. Brun (405); pales en bois fini noyer

Spéc. **99<sup>95</sup>**

Prix sugg. **145<sup>00</sup>**

**LA BOUTIQUE  
DU TISSONNIER**

1080, rue Panneton, Sherbrooke  
Tél.: **564-2022**

OI

# RABAIS DE 20%\*

## Chaussettes sport

\*Sur les prix courants Woolco. Confectionnées au Canada par Laurentien. Coton-nylon ou acrylique-nylon. Modèle tube. Couleurs variées. 8 à 10 1/2.  
Prix en vigueur jusqu'au 12 février 1983.

# Achetez Woolco... partez gagnant!

## PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

LES GRANDS MAGASINS Woolco

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI de 9h 30 à 18h. JEUDI et VENDREDI de 9h 30 à 21h. SAMEDI de 9h à 17h.

• La mutation du curé Lévesque

# "Je n'ai fait que respecter une décision prise en 1969"

— Mgr Jean-Marie Fortier

par Gilles Dallaire  
**SHERBROOKE** — "En informant le curé de la paroisse St-Patrice, l'abbé Paul Lévesque, qu'en juillet il devrait quitter sa cure, je n'ai fait que respecter une décision prise en 1969 par le conseil presbytéral du diocèse. M. Lévesque qui, à cette époque, était membre de cet organisme m'a même avoué qu'il avait appuyé cette décision qui oblige tout prêtre nommé curé d'une paroisse à quitter sa cure après 12 ans."

Intervenant publiquement pour la première fois dans le débat que l'annonce du départ imminent de l'abbé Lévesque a suscité à Magog, afin, a-t-il affirmé, de fournir aux paroissiens des informations de première main, l'archevêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier, a révélé, hier, que, l'an dernier, le conseil presbytéral et les 11 vicaires forains avaient à nouveau été invités à se prononcer sur le bien-fondé de cette décision, qui après consultation, a été maintenue.

Décision personnelle

Et le chef spirituel du diocèse de rappeler les démarches qu'il a entreprises auprès des marguilliers de la paroisse St-Patrice afin de les inciter à se plier à cette décision. "Le 3 février, à l'archevêché, j'ai rencontré les six marguilliers et j'ai répondu à toutes leurs questions, tout en leur expliquant qu'en ne renouvelant pas le mandat du curé de la paroisse, j'avais pris une décision personnelle conforme à une politique qui reflète les vues de la majorité des prêtres du diocèse sur la question. Dans la matinée du 5 février, j'ai fait parvenir, par un messenger, une lettre personnelle à deux marguilliers; je faisais appel à leur sens chrétien et je les invitais à mettre fin au débat. Le lendemain matin, j'ai écouté à la radio le message livré aux paroissiens par M. Yves Grandmaison. Dans l'après-midi, je lui ai téléphoné afin de rectifier certains points soulevés au cours de son intervention. Je ne comprends pas qu'après l'entretien

que nous avons eu à l'archevêché et surtout après cette longue conversation téléphonique il ne comprenne pas les motifs qui ont dicté ma décision", de déplorer le prélat.

Geste peu prisé

Selon l'archevêque du diocèse de Sherbrooke, le déplacement de l'abbé Paul Lévesque ne constitue pas un jugement de valeur sur la qualité de la gestion financière de sa paroisse et ni sur la qualité de son action pastorale. Il n'a aucun lien, non plus, avec une dette que, s'il faut ajouter foi à certaines rumeurs, la paroisse St-Patrice tarderait à rembourser à l'archevêché, pas plus que la démission récente du vicaire général du diocèse, Mgr André Tardif, n'a le moindre lien avec le déplacement de l'abbé Lévesque.

Mgr Fortier a avoué qu'il n'avait guère prisé que les paroissiens qui, dimanche matin, ont signé une pétition réclamant qu'un troisième mandat soit confié à l'abbé Lévesque aient, à toutes fins utiles, été contraints d'apposer leur signature.

"La pétition aurait pu être placée derrière l'église où l'aurait signée qui aurait jugé opportun de le faire. Au lieu de laisser toute liberté aux paroissiens, on l'a fait circuler parmi eux alors qu'ils se trouvaient encore dans l'église et ce sont les gardes paroissiaux qui se sont acquittés de cette tâche. Com-

ment un paroissien peut-il exercer un libre choix dans de telles circonstances?", de déplorer Mgr Fortier.

Le prélat du diocèse qui juge inadmissible qu'on fasse porter à ses collaborateurs la responsabilité d'une décision qu'il a prise lui-même, en s'inspirant d'une ligne de conduite qui a reçu l'assentiment

de la majorité de l'épiscopat, a révélé qu'au cours de la journée, il avait adressé aux marguilliers et aux membres des conseils de pastorale de toutes les paroisses du diocèse une lettre où il dévoile les motifs qui ont incité et le Vatican à fixer la durée du mandat des curés et le conseil presbytéral du diocèse à se ranger derrière la position prise par l'épiscopat québécois.

## Mgr Fortier n'a guère prisé que les paroissiens aient été contraints, à toutes fins utiles, de signer la pétition

## La pétition se gonfle à 2,000 noms

# La mobilisation s'étend à la ville

MAGOG (GP) — Ce sont maintenant 2.000 noms qui ont été recueillis sur des pétitions qui s'opposent à la mutation du curé Paul Lévesque de la paroisse St-Patrice et ce à deux ans de sa retraite.

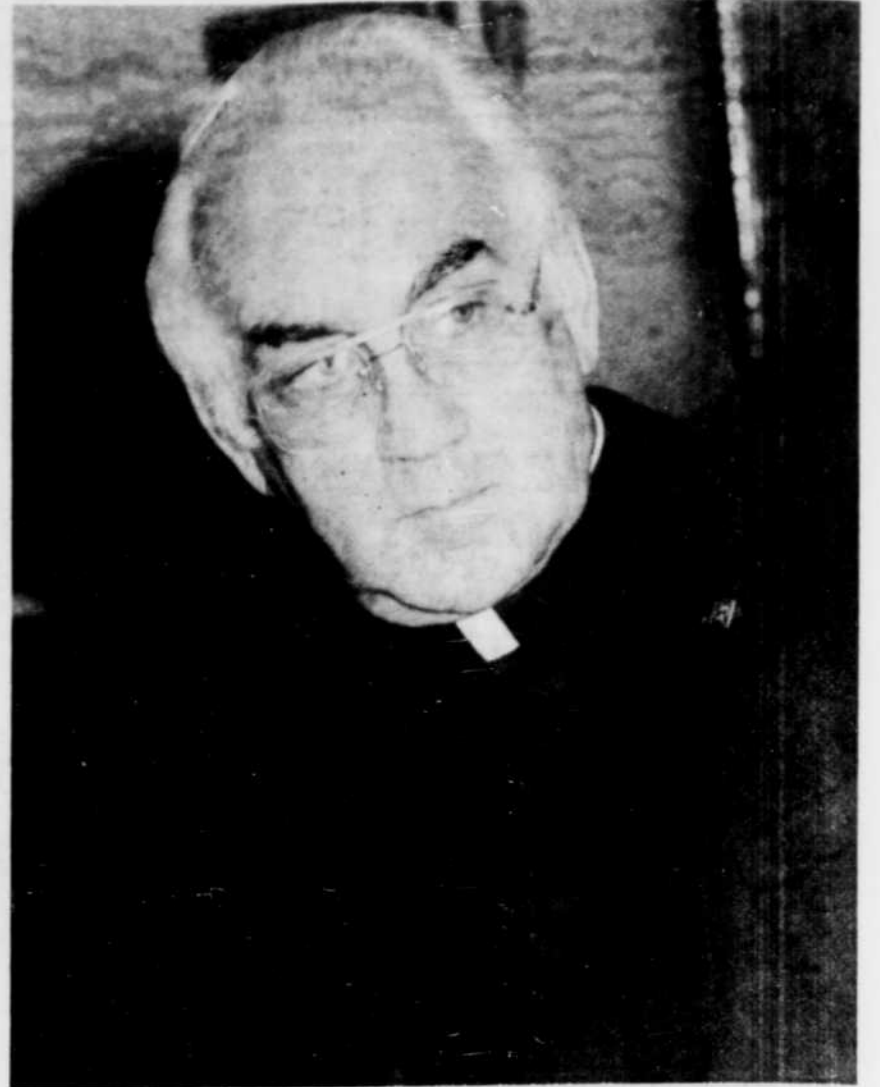
Cette véritable mobilisation qui dépasse maintenant le cadre de la paroisse pour s'étendre à toute la ville, s'explique par la grande popularité du curé Lévesque dont les sermons dominicaux sont retransmis en direct par une station locale de radio.

Selon M. Yves Grandmaison, le marguillier qui a le premier averti les fidèles sur la possibilité du départ de leur curé, cette prise de conscience collective est excellente pour la communauté catholique de Magog; elle prouve sa vitalité et à son avis, elle justifierait à elle seule le fait que l'archevêché fasse une exception en faveur du curé Léves-

que: "ce geste ne serait pas interprété comme une transgression à une loi dépassée, qui sera d'ailleurs abolie en novembre prochain; nous sommes persuadés à Magog que la prolongation du terme de 12 ans de notre curé jusqu'à sa retraite dans deux ans ne rencontrerait pas d'opposition, sauf peut-être de quelques personnes rétrogrades" a-t-il déclaré à La Tribune.

Toujours selon M. Grandmaison, la loi des termes de douze ans a été adoptée à une époque où le Québec ne connaissait pas de pénurie de prêtres, ce qui n'est plus le cas de nos jours: "Il me semble qu'on a assez de mal à trouver des curés, que si l'un d'eux désire finir sa carrière dans une paroisse où il a passé douze ans de sa vie, l'église devrait le garder!" s'exclame-t-il.

Par ailleurs, les marguilliers de St-Patrice sont insatisfaits de la ré-



(Photo La Tribune)

ponse que leur servait dans La Tribune de mardi le chanoine Gaston Provencal, le Chancelier du diocèse de Sherbrooke. Selon lequel le départ de l'abbé Lévesque est inévitable.

"Le chanoine est contre nous depuis le début, et on s'attendait à cette réaction de sa part" déclare M. Grandmaison: "Il se bute à nous dire non, sans prendre en considération les aspects particuliers du problème, surtout le fait que notre curé est à 30 mois de la retraite".

M. Grandmaison ne croit pas que l'affaire doive obligatoirement passer par le Vatican pour être réglée, et il s'agit selon lui d'un argument qui ne tient pas: "Personne ne sauterait s'il faisait une exception" dit-il.

"Nous nous en remettons à la décision de Mgr Fortier, car nous sa-

vons qu'il n'a pas de parti pris dans cette affaire; nous gardons confiance" indique-t-il surtout qu'une rencontre est prévue avec l'archevêque (pour un autre sujet toutefois) mercredi soir.

Quant au principal intéressé, le curé Paul Lévesque, il profite actuellement de vacances jusqu'au 20 février, et il n'a pas été possible de le rejoindre; toutefois, il n'a jamais caché son intention de rester avec ses paroissiens de St-Patrice jusqu'au moment de sa retraite.

Prenez goût à la vie et pensez à votre cœur: surveillez votre alimentation, ne fumez pas, faites de l'exercice régulièrement et aidez votre Fondation des maladies du cœur.

### ERRATUM

Une malencontreuse erreur à la mise en page, en page frontispice et en page 6 de l'édition d'hier, erreur nullement imputable au journaliste Gilles Dallaire, auteur du texte, a attribué à Mgr André Tardif plutôt qu'au chanoine Gaston Provencal, la déclaration à l'effet que le départ de l'abbé Paul Lévesque était inévitable. Nous nous en excusons auprès des personnes concernées et auprès de nos lecteurs.

Le chef de pupitre

## ÉCONOMISEZ

### À L'ACHAT DE PEINTURE ET PAPIER PEINT

Prix en vigueur jusqu'au 19 février 1983

Rabais de \$6!

Latex satiné pour l'intérieur. Blanc ou couleurs sur demande. Prix courant Woolco. 4 L: 17.57 4 L: 11.97

Latex ou alkylde semi-lustré. Prix courant Woolco. 4 L: 20.57 4 L: 14.97

RABAIS DE 40%!

Choix de papiers points encollés, lessivables et faciles à enlever.

Rouleau grand format 5.2 m<sup>2</sup>, prix courant Woolco. chac.: 10.49 chac.: 6.29

Rouleau double 6.66 m<sup>2</sup>, prix courant Woolco. chac.: 13.98 chac.: 8.38

**Achetez Woolco... partez gagnant!**

**PLAZA ROCK FOREST**

# COMPAREZ NOS PRIX!

## VENTE!

Economisez, en emportant chez vous, un plancher qui requiert aucun cirage.

Rabais de 10%!

Carreaux "Place'N Press" en vinyle. Envers adhésif. Pour les familles actives. Motifs variés. 12x12 po. Prix courant Woolco. chac.: 61¢

Rabais de 20%!

Carreaux "Stylistik" en vinyle. Envers adhésif. Ne demandent pas de cirage. Motifs variés. 12x12 po. Prix courant Woolco. chac.: 1.25

Rabais de 20%!

Carreaux "Solarian" en vinyle. Peler et coller. Fini "Mirabond". Motifs variés. 12x12 po. Prix courant Woolco. chac.: 1.35

Chac.: **54¢**

Chac.: **98¢**

Chac.: **1.08**

Prix en vigueur jusqu'au 12 février 1983

**Offre spéciale!**

Carreaux en céramique

Carreaux pour les murs. Faits en Italie. Surface vitrifiée. Parfaits pour salle de bains et cuisine. Dimensions: 6x6 po.

Chac.: **49¢**

Rabais de 30!

Carreaux-miroirs

Carreaux faits au Canada offerts en 1 fini. Avec ruban et instructions. 12 carreaux par boîte. Dimensions: 12x12 po.

Chac.: **15.99**

Rabais de 20%!

Carreaux en liège

Carreaux en liège naturel parfaits pour isoler etinsonoriser. Peler et coller. Paquet de 4. Dimensions: 12x12x3/4 po.

Chac.: **1.98**

Rabais de 40 et 50!

Armoires de cuisine 72 po. prêtes à finir

Portes en placage de pin. Charnières en T. Plan de travail en Formica aspect érablé. Sur commande seulement.

Chac.: **149.95**

Élément mural, prix courant Woolco. chac.: 189.95

Chac.: **269.95**

**Achetez Woolco... partez gagnant!**

**PLAZA ROCK FOREST**

4857, boul. Sourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 10h30 à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 10h30 à 21h. SAMEDI: de 10h à 17h.

**la tribune** — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

**La grève des cols bleus**

**C'est la ville qui a d'abord refusé de négocier**

— le syndicat

VICTORIAVILLE (DG) - Au début du conflit, le syndicat avait offert à la ville de négocier des services essentiels. Le maire avait décliné notre offre en alléguant que la municipalité pouvait se débrouiller avec ses cadres. Alors maintenant, après trois semaines de conflit, c'est difficile pour les syndiqués d'accéder à la demande de la ville, de déclarer M. Roland Simoneau, de la CSD.

Néanmoins, de poursuivre le directeur de grève nous allons demander l'opinion de l'aviseur légal de la CSD sur cette requête de la ville et par la suite, s'il y a lieu, nous consulterons nos membres lors d'une assemblée générale.

Nous devrions être en mesure de fournir une réponse à la ville d'ici la fin de semaine.

**Ville trop exigeante**

M. Roland Simoneau a par ailleurs mentionné que la ville exigeait beaucoup de ses syndiqués. "Si jamais, on disait oui à toute la liste de leurs priorités, nous n'aurions presque plus de moyen de pression."

Ainsi, de poursuivre le représentant de la CSD, pour maintenir les services que la ville juge essentiels, le maire demande rien de moins que la rentrée au travail de 3 des 5 syndiqués normalement affectés à l'usine de filtration ainsi que la disponibilité sur appel d'un chauffeur sur la sableuse, 1 conducteur de tracteur Bombardier, 1 opérateur de pelle-rétro pour réparer les bris d'aqueduc, 2 travailleurs pour le dégagement des puits et un opérateur de camion citerne pour les égouts.

En outre, de poursuivre M. Roland Simoneau, la ville veut l'assurance que les grévistes n'entraveront pas le travail des sous-traitants pour le déneigement.

Cette dernière demande leur est acquise. "Nous n'entraverons pas le travail de déneigement effectués par des sous-traitants en autant qu'ils étaient détenteurs de contrats avant le début du conflit."

**Une nouvelle usine à Victo?**

VICTORIAVILLE - Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, s'occupe sérieusement de la mise sur pied d'une nouvelle usine de vêtement, qui pourrait éventuellement occuper les locaux de l'usine Utex, laquelle a fermé ses portes en novembre dernier.

Au cours d'une entrevue, le maire de Victoriaville a fait part qu'un comité technique, formé de représentants des gouvernements fédéral et provincial, de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), de la Corporation de développement économique des Bois-Francs et de la ville de Victoriaville, avait siégé déjà à six reprises, dans le but d'entreprendre une étude de faisabilité et d'établir un échéancier qui tient compte du marché du vêtement.

**3e fois à Thetford-Mines**

**Les caisses populaires ouvrent les hypothèques**

THETFORD-MINES (PS) - Pour la troisième fois en l'espace de douze mois, les détenteurs de prêts hypothécaires des Caisses populaires de la région de Thetford-Mines, membres de la Fédération des Caisses populaires de Québec, ont une nouvelle chance de renouveler avant échéance leur convention.

Cette décision avait été annoncée lors des récentes assemblées générales annuelles de plusieurs institutions coopératives d'épargne et de crédit de la région. En outre, les dirigeants des Caisses viennent d'installer dans leur établissement respectif une affiche s'adressant particulièrement à ceux dont le contrat expire après le 30 juin 1983 à l'effet qu'il peut être avantageux de renouveler leur convention sous-seing privé, moyennant certaines conditions.

Ainsi, le prêt d'une hypothèque ouverte sera au taux du marché de la journée de renouvellement. En outre, l'emprunteur devra déboursier un mois d'intérêt au taux de la convention en vigueur avant la modification en guise de frais de renouvellement et, finalement, la durée de la nouvelle convention sera effective jusqu'à la date du renouvellement du prêt.

Lors du dernier rappel des prêts hypothécaires dans les Caisses populaires de la région de Thetford-Mines, le 1er décembre dernier, le taux moyen se situait à 16,75 pour cent alors qu'il pourra maintenant s'établir à quelque 12,75 pour cent.

Ce troisième rappel, depuis le mois de février 1982, a pour but d'alléger les obligations financières des sociétaires des Caisses populaires et, tout particulièrement, en cette période où le contexte économique est difficile.



Très peu de véhicules automobiles circulaient hier dans les rues de Victoriaville. A l'exception de quelques artères du centre-ville tout le réseau routier était impraticable.

(Photo La Tribune, par Doris Giroux)

**Les clés des équipements de déneigement VOLÉES**

VICTORIAVILLE (DG) - Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a déploré certaines actions qui auraient été posées au cours des derniers 24 heures pour empêcher le déneigement des rues de Victoriaville.

M. St-Pierre a rapporté que les clés des véhicules de déneigement ont été volées et que certains sous-traitants engagés par la ville pour aider au déneigement ont reçu des menaces.

En agissant ainsi, de mentionner M. St-Pierre le syndicat ne s'attire pas la sympathie de la population d'autant plus qu'il agit comme s'il prenait en otage la population.

Services essentiels

Le maire de Victoriaville a par ailleurs confirmé le fait qu'une lettre a été adressée au Syndicat des fonctionnaires municipaux (CSD) pour demander des services essentiels.

"Nous demandons trois syndicats pour l'usine de filtration et la disponibilité de certains syndiqués advenant un problème majeur" de préciser le maire.

Pour le reste nous allons continuer d'administrer les affaires municipales avec l'aide de nos cadres. A ce sujet, le maire a indiqué qu'on allait reprendre possession de l'hôtel de ville.

Jusqu'à maintenant pour éviter un affrontement avec les grévistes nous sommes allés jus-

qu'à reporter la séance publique du conseil. Mais c'est fini. Nous allons réintégrer l'hôtel de ville et tenir probablement la semaine prochaine l'assemblée mensuelle du conseil.

advenant un départ, une retraite ou un décès, la ville veut conserver le pouvoir d'abolir le poste si le travail peut être accompli à moindre coût à l'entreprise privée.

Le litige

Par ailleurs, le maire de Victoriaville a tenu à préciser qu'il restait trois points en litige dans le présent conflit: l'abolition des postes, les contrats à forfaits et la clause de qualification.

En ce qui concerne l'abolition des postes



Denis St-Pierre

la clause de qualification la ville se réserve le droit de juger de la compétence d'un syndiqué en regard d'une promotion tandis que le syndicat exigeant que la ville accorde un essai de 30 jours avant de juger de la compétence du postulant.

# 17 MAGASINS

# Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

<b>SCOPE</b> RINCE-BOUCHE & GERMICIDE 1 LITRE <b>3 54</b>	<b>IVORY</b> PAINS DE SAVON 4 PAINS <b>1 05</b>	<b>SURF</b> DÉTERGENT À LESSIVE 6 LITRES <b>2 49</b>	<b>TAMPAX</b> TAMPONS RÉG., SUPER, SUPER-PLUS BOÎTE DE 40 <b>3 39</b>
<b>AGREE</b> SHAMPOING OU CONDITIONNEUR ASSORTIS. 350 mL <b>2 49</b>	<i>super vente de savons</i>		<b>SUPER SPÉCIAUX DE NOTRE BOUTIQUE DE COSMÉTIQUES</b>
<b>EDGE</b> GEL À RASER 200 mL <b>1 69</b>	<b>SAVON "CRAYON" OU "OPERA"</b> BOÎTE DE 3 SAVONS 140 g <b>1 99</b>	<b>TWINCARE</b> SAVON POUR LES SOINS DE LA PEAU GYNERINE ET MIEL, JOUBA ET LANOLINE, YACOURT ET FRAISES, ALGÈ VÈRA ET HUILE DE COCO, TILLOUONS D'AVOINE ET GYNERINE. BEURRE DE CACAO ET AMANDES 100 g PRIX RÉG. 1,29 <b>69¢</b>	<b>L'ORÉAL SHAMPOING EXCELLENCE GRATUIT</b> AVEC TOUT ACHAT DE SHAMPOING COLORANT L'ORÉAL
<b>SOFT N'DRI</b> DESODORISANT EN AEROSOL ASSORTIS. 200 mL <b>1 99</b>	<b>SAVONS MIEL ET GLYCÉRINE</b> PAQUET DE 3 PAINS <b>99¢</b>	<b>IMPORTÉS D'EUROPE SAVONS PARFUMÉS</b> — MUGUET DES BOIS — ABRICOT OU — CITRON PIÈCE <b>1 29</b>	<b>JEAN NATÉ</b> COLOGNE CONCENTRÉE EN VAPORISATEUR 45 mL PRIX RÉG.: 5,95 <b>3 99</b>
<b>AAPRI</b> MASQUE FACIAL AUX ABRICOTS 120 mL <b>2 69</b>	<b>NEUTROGENA</b> SAVON POUR PEAUX DELICATES PIÈCE <b>1 22</b>	<b>SAVONS "OLD ENGLISH"</b> IMPORTÉS D'EUROPE MIMOSA, LAVENDE, MUGUET DES BOIS PIÈCE <b>49¢</b>	<b>ENJOLI</b> COLOGNE CONCENTRÉE EN VAPORISATEUR 45 mL PRIX RÉG.: 6,95 <b>4 99</b>
<b>DRISTAN</b> DECONGESTIONNANT NASAL 30 C.C. <b>2 39</b>	<b>ALLENBURY'S</b> SAVON NEUTRE PIÈCE <b>69¢</b>	<b>SAVONS RANCÉ</b> AUX ESSENCES NATURELLES CHOIX DE 6 PARFUMS PIÈCE <b>1 49</b>	<b>FRAGRANCE DE LA SEMAINE</b> L'AIR DU TEMPS DE NINA RICCI EAU DE TOILETTE EN VAPORISATEUR. 48 mL <b>14 50</b>
<b>MARIGOLD</b> GANTS DE LATEX PETIT, MOYEN, GRAND. LA PAIRE <b>1 98</b>	<b>DE NOTRE DÉPARTEMENT PROFESSIONNEL!</b>		
<b>REACH</b> BROSSES À DENTS ASSORTIES PIÈCE <b>99¢</b>	<b>CONTACT-C</b> POUR LE SOULAGEMENT DES RHUMES ET SINUSITES 10 CAPSULES <b>1 69</b>	<b>CUMBERLAND VITADAY</b> VITAMINES MULTIPLES Chaque comprimé contient: Vitamine A 5.000 I.U. Nicotinamide 20 mg Vitamine D <sub>2</sub> 400 I.U. Acide ascorbique 75 mg Vitamine B-1 3 mg Levure de bière 150 mg Riboflavine 2,5 mg <b>1 22</b>	<b>CUMBERLAND VITAMINE C</b> 100 mg 100 COMPRIMÉS <b>77¢</b>
<b>STÉRISOL</b> ANTISEPTIQUE ORAL 625 mL <b>2 66</b>	<b>CUMBERLAND HUILE DE FOIE DE FLETAN</b> 100 CAPSULES <b>1 44</b>	<b>CUMBERLAND VITAMINE A</b> 10.000 I.U. 100 COMPRIMÉS <b>1 66</b>	<b>CADEAUX POUR LA SAINT-VALENTIN</b> <b>BLACK MAGIC</b> CHOCOLATS EN BOÎTE 1 LIVRE <b>4 29</b>
La vente commence mercredi le 9 février et se termine mardi le 15 février 1983 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous invitons le consommateur à s'assurer de la disponibilité des articles en vente pour une succursale donnée.			
<b>CENTRE D'ACHATS KING</b> SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE Gabriel A. Zako, prop.	<b>GALERIES QUATRE-SAISONS</b> SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, prop.	<b>COATICOOK</b> 28, RUE CHILD OUVERT LE DIMANCHE Louis Abdalla, prop.	

**STEINBERG**

# DES RABAIS JAMAIS VUS PAR ICI!

PRIX VALABLES SEULEMENT AUX MAGASINS SUIVANTS :

• 350 PLACE BELVÈRE, SHERBROOKE • 3040 BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE.

**DÉTERSIF  
EN POUDRE  
SUNLIGHT  
FORMAT 6 LITRES**

CH.

**3<sup>37</sup>**

**JAMBON CUIT  
RÉGULIER  
TAILLEFER**

**6<sup>13</sup>  
/kg  
2<sup>78</sup>  
/lb**

**CIGARETTES  
MARQUES  
POPULAIRES  
FORMAT RÉGULIER  
ou KING  
LA CARTOUCHE**

**11<sup>39</sup>**

**TOMATES  
ORCHARD KING  
BTE DE 796 mL**

**67<sup>¢</sup>**

**CRÈME GLACÉE  
ICE CASTLE  
SAVEURS AU CHOIX  
CONTENANT RECTANGULAIRE DE 2 LITRES**

**1<sup>77</sup>**

**LAITUE ICEBERG  
DE LA CALIFORNIE  
PRODUIT DES É.-U.  
CANADA No. 1  
GROSSEUR 24**

**58<sup>¢</sup>**  
PIÈCE

**EAU  
DE JAVEL  
CONCENTRÉE  
STEINBERG  
BOUT. DE 3.6 LITRES**

**97<sup>¢</sup>**

**CAROTTES  
PRODUIT DU QUÉBEC  
CANADA No. 1  
SAC CELLO DE 5 LB**

**79<sup>¢</sup>**  
PIÈCE

**SAUCISSES  
FUMÉES  
TAILLEFER  
PQT DE 454 g**

**1<sup>59</sup>**

**JUS  
D'ORANGES  
SURGELÉ  
SUN PAC  
BTE DE 355 mL**

**67<sup>¢</sup>**

**POULET  
SURGELÉ  
CATÉGORIE "A"  
DE 2 À 4 LB**

**1<sup>94</sup>  
/kg  
88<sup>¢</sup>  
/lb**

**BACON  
EN TRANCHES  
GOÛT D'ÉRABLE  
SANS COUENNE  
STEINBERG  
PQT DE 500 g**

**2<sup>08</sup>**



Les prix annoncés sur cette page sont valables du mercredi 9 février au mardi 15 février inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

# PLEIN RENDEMENT POUR VOTRE BUDGET!

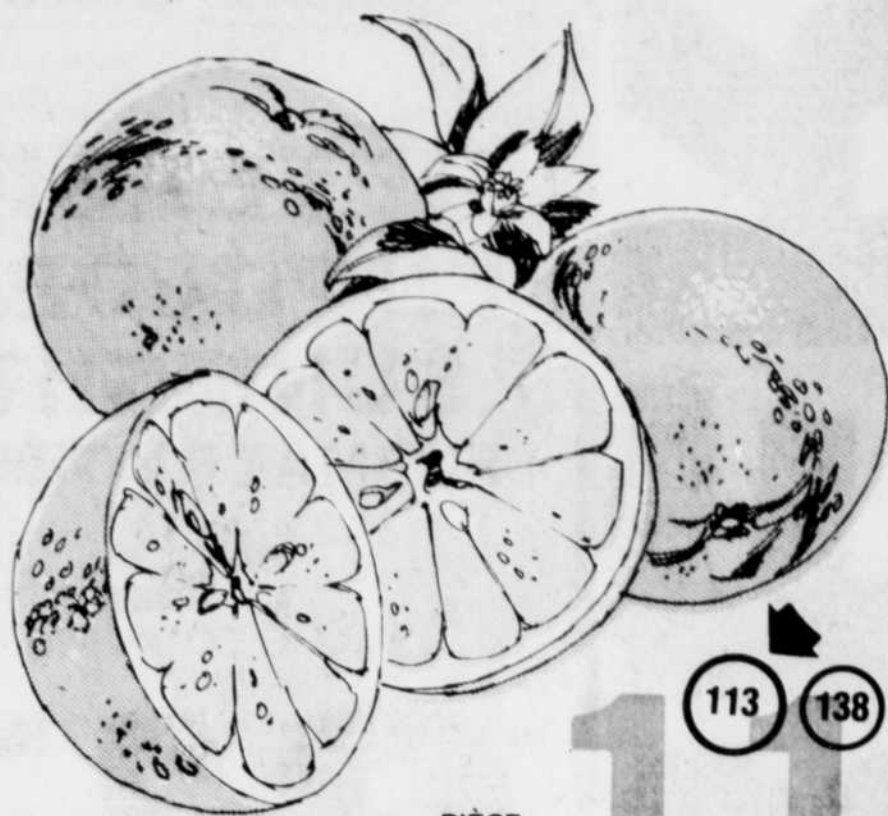
TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CHOISIS!



14 18

**BROCOLI**  
DE CALIFORNIE  
PRODUIT DES É.-U.  
GROSSEUR 14  
LA BOTTE

**77¢**



113 138

**ORANGES**  
**NAVEL**  
SUNKIST  
PRODUIT DES É.-U.  
GROSSEUR 113

PIÈCE

**11¢**

DOUZAINES

**132**

**ANANAS**  
DU HONDURAS  
GROS FORMAT 12  
PIÈCE

**99¢**

**CHOU POMMÉ**  
VERT  
DU QUÉBEC  
CANADA No. 1  
GROSSEUR 16

**33¢**

**POMMES**  
ROUGES IDA  
PRODUIT DU  
QUÉBEC ou DES É.-U.  
CANADA DE FANTAISIE  
SAC CELLO DE 3 LB

**128**

**ENDI-**  
**VES**  
DU  
QUÉBEC

**4<sup>15</sup> 188**  
/kg /lb

**JACINTHE**  
(1 FLEUR)  
POT DE 4"  
PIÈCE

**158**



**ESSUIE-**  
**TOUT**  
PRONTO  
BLANC  
PQT DE 2 ROUL.

**89¢**



**PÉTITS**  
**GÂTEAUX**  
STUART  
ANNE-MARIE,  
MIAMI, POP ou  
CAMEL,  
BTE DE 8

**97¢**

## PARTICIPEZ À LA PROMOTION FAMILIALE



# "SUIVEZ LE JEU!"



DE STEINBERG ET DU CLUB DE HOCKEY CANADIEN

**13¢** **SUN PAC®** **13¢**

**ÉCONOMISEZ**  
**13¢**

SUR VOTRE PROCHAIN ACHAT  
D'UNE BOÎTE DE  
JUS D'ORANGE CONGELÉ  
SUN PAC

3071625r **13¢**

De superbes cartes des joueurs du club de hockey canadien accompagnées de bons de rabais sur vos produits préférés.

Sur demande, avec tout achat de 10\$ ou plus :  
Suivez le jeu des cartes à collectionner !

Joueur-vedette de la semaine :

**Larry Robinson**

Suivez le jeu des bons  
de rabais à échanger !

**Produit-vedette**  
**de la semaine :**

Rabais de 13¢ sur  
UNE BOÎTE DE  
JUS D'ORANGE CONGELÉ  
SUN PAC

(Offre valable jusqu'au samedi 12 février inclusivement).

**LES**  
**ARTICLES**  
**ANNONCÉS**  
**DANS**  
**CES**  
**PAGES**  
**SONT**  
**EN**  
**RECLAME**  
**AUX**  
**SUPERMARCHÉS**  
**SITUÉS**  
**DANS**  
**LA**  
**VILLE**  
**PRINCIPALE**  
**DE**  
**DIFFUSION**  
**DE**  
**CE**  
**JOURNAL**  
**ET**  
**SA**  
**PROXIME**  
**BANLIEUE**  
**DU**  
**MERCREDI**  
**JUSQU'**  
**À**  
**LA**  
**FERMETURE**  
**MARDI**  
**PROCHAIN**  
**18H.**  
**IL**  
**EST**  
**POSSIBLE**  
**QUE**  
**CERTAINS**  
**ARTICLES**  
**PARTICULIÈREMENT**  
**LES**  
**ARTICLES**  
**NON-ALIMENTAIRES**  
**NE**  
**SOIENT**  
**PAS**  
**OFFERTS**  
**DANS**  
**TOUTS**  
**NOS**  
**SUPERMARCHÉS**  
**OU**  
**OFFERTS**  
**DANS**  
**UN**  
**FORMAT**  
**DIFFÉRENT**  
**DE**  
**Celui**  
**ANNONCÉ.**  
**Le**  
**TEXTE**  
**PRÉVAUT**  
**EN**  
**TOUT**  
**TEMPS.**  
**PAS**  
**DE**  
**VENTE**  
**AUX**  
**MARCHANDS.**  
**NOUS**  
**NOUS**  
**RÉSERVONS**  
**LE**  
**DROIT**  
**DE**  
**LIMITER**  
**LES**  
**QUANTITÉS.**  
**IL**  
**SE**  
**PEUT**  
**ÉGALEMENT**  
**QUE**  
**CERTAINES**  
**ILLUSTRATIONS**  
**SOIENT**  
**PRIS**  
**À**  
**TITRE**  
**INDICATIF**  
**SEULEMENT**  
**ET**  
**NE**  
**CORRESPONDENT**  
**PAS**  
**EXACTEMENT**  
**À**  
**L'ARTICLE**  
**ANNONCÉ.**  
**SI**  
**UN**  
**SUPERMARCHÉ**  
**EST**  
**À**  
**COURT**  
**D'**  
**UN**  
**PRODUIT**  
**ANNONCÉ,**  
**VEUILLEZ**  
**DEMANDER**  
**UN**  
**BON**  
**DE**  
**GARANTIE**  
**DE**  
**PRIX**  
**AU**  
**COMPTOIR**  
**D'INFORMATION.**



Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du mercredi jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

# DANS VOS TEMPS DURS :

# REMERCIEMENTS



UN MARCHÉ DE CHOIX TOUJOURS À BON MARCHÉ !



**JUS DE TOMATES BRIGHTS**  
CANADA DE FANTASIE  
BTE DE 1.36 LITRE

**89¢**



**JUS D'ORANGES CONCENTRÉ SURGELÉ**  
SUN PAC  
BTE DE 355 mL

**67¢**



**SOUPE AUX LÉGUMES ou TOMATES**  
AYLMER  
BTE DE 284 mL

**3/99¢**

**LÉGUMINEUSES**  
BRAVO  
HARICOTS BLANCS ou ROUGES ou  
POIS CHICHES  
BTE DE 540 mL

**89¢**

**FROMAGE PHILADELPHIA VELOUTÉ**  
KRAFT  
POT DE 250 g

**149**

**MARGARINE MOLLE À L'HUILE DE SOYA**  
STEINBERG  
POT DE 2 CONT. DE 227 g

**89¢**

**MANDARINES**  
STEINBERG  
BTE DE 284 mL

**75¢**

**FROMAGE BRICK**  
KRAFT  
POT DE 454 g

**348**

**PRÉPARATION À CARRÉS AU CHOCOLAT**  
MONARCH  
POT DE 321 g  
ou À MUFFINS  
POT DE 340 g

**89¢**

**POIRES BARTLETT**  
STEINBERG  
EN DEMIES ou EN QUARTIERS  
BTE DE 398 mL

**79¢**

**FROMAGE MOZZARELLA**  
KRAFT  
POT DE 454 g

**367**

**BEURRE D'ARACHIDES CRÈMEUX**  
YORK  
POT DE 1 kg

**429**

**SAUMON SOCKEYE ADMIRAL**  
BTE DE 220 g

**259**

**Le fromage... un aliment à mille et un usages !**  
Mettez-en souvent au menu de votre famille !

**MAYONNAISE**  
KRAFT  
POT DE 750 mL

**239**



**PÊCHES EN CONSERVE**  
STEINBERG  
DE CALIFORNIE - DE FANTASIE  
EN DEMIES ou EN TRANCHES  
ou **MACÉDOINE DE FRUITS**  
ORCHARD KING  
BTE DE 796 mL

**99¢**



**HARICOTS VERTS ou JAUNES COUPÉS, POIS DE GROSSEURS VARIÉS ou MAÏS EN CRÈME**  
ORCHARD KING  
CANADA DE CHOIX  
BTE DE 284 mL  
ou **MAÏS EN GRAINS ENTIERS**  
BTE DE 199 mL

**33¢**



**CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY ORDINAIRE ou BARBECUE**  
SAC DE 200 g

**99¢**

**HUILE D'ARACHIDES PLANTERS**  
BOUT. DE 1.5 LITRE

**689**

**CACAHUËTES ESPAGNOLES**  
STEINBERG  
BTE DE 400 g

**189**

**LITIÈRE POUR CHAT PURR FECT**  
SAC DE 4 kg

**225**

**GRAINS DE CARAMEL ÉCOSSAIS ou DE CHOCOLAT MI-SUCRÉ**  
CHIPITS  
SAC DE 175 g

**129**

**MIEL LIQUIDE DOYON**  
POT DE 500 g

**215**

**TUILEX ÉLIMINE LES TACHES DE MOISSURES**  
BOUT. DE 450 mL

**269**

**GRUAU À CUISSON RAPIDE**  
QUAKER  
BTE DE 550 g  
ou **GRUAU 1-MINUTE**  
BTE DE 450 g

**118**

**CRÈME DE NOISETTES**  
NUTELLA  
POT DE 367 g

**319**

**RAFFRAÏCHISSANT ROLAIR**  
AU CHOIX  
RECHARGE DE 15 g

**115**

**TABLETTES DE CÉRÉALES NATURE VALLEY**  
GENERAL MILLS  
SAVEUR AU CHOIX  
POT DE 275 g - 12 TABLETTES

**157**

**SIROP DE TABLE HABITANT**  
BOUT. DE 750 mL

**239**

**ASSOUPLISSANT À TISSUS POUR SÈCHEUSE**  
BOUNCE  
ORDINAIRE ou NON-PARFUMÉ  
ROUL. DE 50 FEUILLES

**515**

**SAUCE POUR SANDWICH CHAUD AU POULET**  
ST-HUBERT  
BTE DE 400 mL

**68¢**

**CONFITURES**  
HABITANT  
POMMES ET FRAMBOISES ou  
POMMES ET FRAISES  
POT DE 750 mL

**269**

**DÉTERSIF EN POUDRE BOLD #3**  
BTE DE 12 LITRES

**979**

**JUS DE POMMES PUR**  
ALLEN'S  
BTE DE 1.36 LITRE

**135**

**SIROP DE CHOCOLAT BROWN COW**  
BOUT. DE 400 mL

**155**

**TAMPONS TAMPAX**  
ORDINAIRE, SUPER ou SUPER PLUS  
BTE DE 40

**515**

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du mercredi jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles particulièrement les articles non-alimentaires ne soient pas offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

# NOS VALEURS SÛRES!

LES JEUX DU QUÉBEC HIVER '83,  
PARTOUT, POUR TOUS!  
STEINBERG COMMANDITAIRE OFFICIEL

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES BUDGETS!



**LONGE DE PORC FRAIS**  
**BOUT DES CÔTES**  
ENVIRON 3 1/2 LB

**3<sup>24</sup> 1<sup>47</sup>**  
kg lb



**SOC DE PORC FUMÉ ROULÉ**  
STEINBERG

**6<sup>15</sup> 2<sup>79</sup>**  
kg lb



**LONGE DE PORC FRAIS**  
**BOUT DU FILET**  
ENVIRON 3 1/2 LB

**3<sup>68</sup> 1<sup>67</sup>**  
kg lb

FOIE DE BOUVILLON  
EN TRANCHES SURGELÉ  
PRODUIT DES ÉTATS-UNIS

**1<sup>24</sup> 7<sup>9</sup>**  
/kg

MILIEU DE LONGE  
DE PORC FRAIS  
CÔTELETTES

**5<sup>22</sup> 2<sup>37</sup>**  
/kg /lb

## LE CHOIX DES GOURMETS!



**POULET FARCI AVEC PEAU**  
J. MACHER

**5<sup>27</sup> 2<sup>39</sup>**  
/kg /lb

TERRINE AU POIVRE  
ou AU COGNAC  
TOUR EIFFEL

**5<sup>49</sup> 2<sup>49</sup>**  
/kg /lb

SALADE  
DE CHOU  
CRÉMEUSE

**2<sup>40</sup> 1<sup>09</sup>**  
/kg /lb

POUDING  
AU TAPIOCA

**3<sup>73</sup> 1<sup>69</sup>**  
/kg /lb

FROMAGE  
ANFROM  
ANCO

**10<sup>34</sup> 4<sup>69</sup>**  
/kg /lb

SAUMON ROSE  
DU PACIFIQUE  
ENTIER SURGELÉ  
3 A 5 LB

**4<sup>39</sup> 1<sup>99</sup>**  
/kg /lb

PAIN DE SIMILI POULET,  
PAIN DE VIANDE & OLIVES  
ou BÔLOGNE EN TRANCHES  
HYGRADE  
POT DE 175 g

**99¢**

SAUCISSON DE FOIE  
RÉGULIER ou  
DE FOIE ET BACON  
SCHNEIDERS  
250 g

**99¢**

JAMBON CUIT  
EN TRANCHES  
STEINBERG  
POT DE 175 g

**1<sup>19</sup>**

PEPPERONI  
EMPAQUETÉ  
SOUS VIDE  
LESTERS

**5<sup>27</sup> 2<sup>39</sup>**  
/kg /lb

QUICHE LORRAINE  
AUX CREVETTES  
SCHNEIDERS  
POT DE 200 g - 2 QUICHES

**1<sup>99</sup>**

CRETONS  
TAILLEFER  
CONT. DE 300 g

**2<sup>19</sup>**

PIZZA  
SAUCE TOMATES  
SILVANA  
425 g

**1<sup>29</sup>**

PORTIONS DE MORUE HACHÉE  
SURGELÉES - BLUE WATER  
POT DE 250 g OU  
MORUE HACHÉE ET FRITES SURGELÉES  
POT DE 454 g

**1<sup>29</sup>**

FILET D'AIGLEFIN  
FRAIS  
STEINBERG

**8<sup>13</sup> 3<sup>69</sup>**  
kg lb



BISCUITS  
PEEK FREANS  
CRÈME BOURBON ou de FRUITS,  
ASSORTIS À LA CRÈME ou MAISON  
ou FAMILLE DIGESTIFS  
SAC DE 400 g

**1<sup>79</sup>**



COCA COLA, SPRITE  
ou TAB  
6 BOUT. CONSIGNÉES  
DE 750 mL  
DÉPÔT EN SUS.

**2<sup>99</sup>**



CÉRÉALES LIFE  
QUAKER  
BTE DE 550 g

**1<sup>69</sup>**



GAUFRES EGGO  
KELLOGG  
AU CHOIX  
POT DE 312 à 400 g

**99¢**



NOURRITURE  
POUR CHATS  
PUSS N BOOTS  
SAVEUR AU CHOIX  
BTE DE 723 g

**6<sup>9</sup>**



MARGARINE DURE  
BLUE BONNET  
PQT DE 1.36 kg

**2<sup>69</sup>**



BEIGNES NATURE  
STEINBERG  
PQT DE 12

**8<sup>9</sup>**

**TOUJOURS APPRÉCIÉS!**  
TARTE  
AU CITRON  
STEINBERG  
570 g

**99¢**

ROULÉ À  
LA GELÉE  
STEINBERG  
284 g

**99¢**

GÂTEAU  
QUATRE QUARTS  
AU YOGOURT  
STEINBERG  
397 g

**1<sup>19</sup>**



ANTISUDORIFIQUE À BILLE  
ARRID  
ORDINAIRE ou EXTRA-SEC  
CONT. DE 75 mL  
ou DESODORISANT EN BÂTONNET  
ORDINAIRE, POUVRE DE BÉBÉS  
ou NON-PARFUMÉ  
CONT. DE 60 g

**2<sup>29</sup>**

SHAMPOING  
POUR BÉBÉS  
ou DORÉ  
SUAVE  
BOUT. DE 350 mL

**1<sup>29</sup>**

COMPRIMÉS  
ANACIN  
BOUT. DE 100

**2<sup>49</sup>**

RASOIRS  
JETABLES  
BIC  
PQT DE 5

**8<sup>8</sup>**

## L'UTILE ET L'AGRÉABLE!



PLAT ALLANT  
DU FOUR À LA TABLE  
SERVAL  
PIÈCE

**9<sup>99</sup>**

AMPOULES ÉLECTRIQUES  
DÉPOLIES  
STEINBERG  
AU CHOIX - 25 à 100 WATTS - PQT DE 2

**7<sup>7</sup>**

BAS-CULOTTE WHISPER  
CAMÉO  
PIED SANDALE  
PIÈCE

**2<sup>69</sup>**

VERRE À BIÈRE  
BREWMASTER  
VERRE FUMÉ  
455 mL PIÈCE

**5<sup>9</sup>**

BRIQUET JETABLE  
BIC  
PQT DE 2

**1<sup>88</sup>**

**RENÉ LÉVESQUE,  
FAIRE TAIRE TES DÉPUTÉS  
A ÉTÉ FACILE;  
ÉCRASER TON PARTI  
L'A ÉTÉ UN PEU MOINS.**

**ÉCRASER  
LES PROFESSIONNELLES  
ET PROFESSIONNELS  
DU GOUVERNEMENT ?**

*impossible!*

**SPGQ TÉMOINS QUOTIDIENS  
DE TA MAUVAISE GESTION**

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec

...en bref

**Centre du Québec**

**Une visite coûteuse**

DRUMMONDVILLE — Un jeune homme de 18 ans, domicilié à Montréal, en visite chez son oncle à St-Nicéphore, a reconnu hier matin lui avoir volé une bague estimée à 800 \$, un bijou comprenant un diamant de 23 points et une monture en or.

Le vol était passé inaperçu pour quelques jours, mais quand il fut découvert, la bague avait été vendue pour 100 \$ dans une taverne de Montréal.

Puisque c'était la première faute du prévenu, le juge lui a donné une chance en le faisant bénéficier d'un sursis de sentence et d'une probation de deux ans, avec condition expresse de rembourser l'oncle en entier d'ici un an.

**4 mois de prison**

DRUMMONDVILLE — Un individu d'environ 25 ans, qui a déjà eu maille à partir avec la justice, a été condamné à quatre mois de prison hier matin par le juge Lois Carrier de la Correctionnelle.

L'individu aurait pris à partie un autre client d'un débit de boisson et l'aurait frappé au point où l'autre a eu le nez et le dentier cassés, la figure tuméfiée, et a subi de nombreux coups.

La Couronne et la Défense ont fait savoir au juge qu'ils s'étaient entendus pour une suggestion commune de peine, ce que le juge a accepté en disant qu'il s'agissait à son avis "d'une suggestion très raisonnable".

**Autoroute bloquée**

DRUMMONDVILLE — A la suite de la tempête de lundi soir, la Sûreté du Québec, assistée de la police de Drummondville, a bloqué l'autoroute 20 pendant quelques heures hier matin, notamment entre 1 heure 30 et 6 heures.

Toute la circulation qui se dirigeait vers Québec a été forcée de s'orienter vers Drummondville, puisque l'autoroute était impraticable quelques milles plus loin. On invitait les gens, soit à atten-

dre dans un restaurant, soit à loger à Drummondville pour le reste de la nuit.

Par ailleurs, la police municipale surveillait les entrées de l'autoroute pour empêcher que les mêmes voyageurs ou d'autres automobilistes quittent la ville pour prendre la direction de Québec.

Comme la tempête diminuait d'intensité avec le lever du jour et que les services de déneigement devenaient plus actifs, le blocage routier a été graduellement levé pour disparaître totalement au matin.

**L'Amiante**

**Nouveau capitaine**

La ville de Thetford-Mines vient de retenir les services de M. Gilles Rousseau à titre de capitaine au Service de la protection publique et ce, pour une période de probation de douze mois. Auparavant, M. Rousseau occupait la fonction de sergent.

**Nouveau pro-maire**

Le conseiller Denis Rousseau du district électoral 4 à Thetford-Mines a été nommé maire-suppléant pour le prochain terme de quatre mois, en remplacement du conseiller Ronald Samson dont le terme d'office est expiré.

**Achat de terrains**

La ville de Thetford-Mines a acheté, pour le prix de 1.00 \$, des lots de Trans-Location Inc. dans le secteur de la rue Côté, paroisse Ste-Marthe. Ces lots serviront à des fins d'utilité publique.

**Régime modifié**

Les édiles de Thetford-Mines ont adopté le règlement 1233 pour amender le règlement 861 concernant un régime supplémentaire pour les employés de la ville. Les modifications ont pour but de rendre le régime conforme aux nouvelles normes de la Régie des rentes en matière d'âge obligatoire de retraite ainsi qu'aux nouvelles normes du ministère du Revenu national.

**UN AN DE PRISON POUR CONDUITE DANGEREUSE**

DRUMMONDVILLE — Pour avoir conduit de façon dangereuse lors des Fêtes du Canada, l'été dernier, Roger Lefebvre de Drummondville a été condamné hier à un an de prison.

On a raconté au juge Louis Carrier la spectaculaire chevauchée de Lefebvre le soir du premier juillet 1982. Lefebvre avait d'abord réussi à stationner sa

voiture à l'intérieur des barricades,

Lefebvre, qui a reconnu être alors en état d'ébriété, a été "salué" rudement d'une bonne claque dans le dos par un individu qui est loin d'être son ami. Il s'est mis à le poursuivre dans la foule et à l'atteindre d'un coup de cric de fer sur la tête. Première infraction:

voies de fait avec lesions.

Lefebvre monta précipitamment dans sa voiture et a "clenché" le moteur, tout en traversant la foule estimée à mille personnes, qui se trouvait dans l'espace réservé pour la fête.

Deuxième effraction: conduite dangereuse. Dans son désir de sortir à l'extérieur des barricades, Lefebvre a

heurté une voiture stationnée et une autre en mouvement. Il a quitté les lieux sans laisser nom et adresse; deux autres infractions, des délits de fuite.

Soudain la police le prit en chasse et put l'intercepter. Un agent lui posa la main sur la tête pour lui signifier qu'il le mettait en état d'arrestation. Lefebvre n'attendit pas longtemps: il "clencha" à

nouveau son auto et prit la fuite. Nouvelle infraction: évasion d'une garde légale.

Hier devant le juge Carrier, Lefebvre plaide coupable à toutes ces accusations, ainsi qu'à deux autres de moindre importance, soit d'avoir le 11 novembre 1982 exercé des voies de fait simples et d'avoir détérioré une cellule du poste de police.

**Radio Shack**

**Soldes carnaval d'hiver**  
et choix d'articles courants de nouveautés et offres spéciales

**Rabais sur multimètre à 43 gammes**  
3495 ~~5495~~ Indispensable pour le vrai bricoleur. 50.000 ohms/V, cadran 4" à miroir. Une pile 9 V et une "AA" requises. 22-204

**rabais 36%**

**rabais \$130**  
22995 ~~35995~~ Récepteur stéréo STA-110 Liquidation. Vous ne vous ruinerez pas avec l'élégant STA-110! Accord précis automatique en FM et autres supercaractéristiques. 22 W eff. par canal. REALISTIC

**rabais 50%**  
14995 ~~19995~~ Tourne-disque LAB-290 À courroie pour fonctionnement silencieux. Avec cellule de \$39.95. Avec capot. 42-2978

**rabais \$60**  
16995 ~~22995~~ Magnétocassette/AM/FM Liquidation. Rabais sur notre SCR-4. Dispositif d'étalement du son stéréo. Magnéto avec micros intégrés, niveau et arrêt autom. Pour CA ou 6 piles "C". 14-774

**rabais 50%**  
8995 ~~12995~~ Multigammes Le Patrolman CB-60 est notre meilleur portatif multigammes. Écoutez l'AM, la FM, les 40 canaux SRG, les canaux de service VHF/UHF. Pour CA ou 4 piles "C". 12-766

**rabais 37%**  
4995 ~~7995~~ Sélecteur Le DUOFONE-100 mémorise 16 numéros pour composition instantanée. 2 piles "AA" requises. 43-279

**rabais 30%**  
1395 ~~1995~~ Détecteur de fumée Réagit à la fumée ou aux produits de la combustion. Avec pile 9 V. 49-8076

**rabais 27%**  
2888 ~~3995~~ Calculatrice EC-2001 Différence de pourcentage, marge bénéficiaire brute, comptage d'articles, etc. 2 piles "D" requises. 65-660

**rabais 30%**  
4995 Téléphone ultra-mince Forme élégante de ton ivoire ou blanc. Type universel à boutons-poussoirs. Avec recomposition automatique. 43-8011

**ACHAT UNIQUE**  
"Suivant la disponibilité certaines semaines"

**Radio Shack**  
Le magasin Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches.

**La réclame expire le 26 février 1983**  
Les articles de cette annonce ont été choisis antérieurement à cette offre. Il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard au prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DETAILLANTS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit. 87069

**FUTURS COUPLES, VENEZ EPARGNER**

**90** mobiliers de cuisine et de salle à manger  
**75** mobiliers de chambre  
**80** mobiliers de salon

**EN ETALAGE AU MAGASIN**

**40** AMEUBLEMENTS **3** PIECES

de **\$894.99** à **\$8500.00**

INGLIS — GENERAL ELECTRIC — KELVINATOR

Bureau, miroir, commode, tête de lit. En merisier, table et 4 chaises.

**3 PCES 11 MCX**  
Prix sugg. \$2487.00

**EXTRA SPECIAL \$1694.00**

**VISITEZ ET EXIGEZ NOTRE SPECIAL AMEUBLEMENT 3 PIECES**

**GILLES BOISVERT MEUBLES**  
MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS  
231 KING OUEST SHERBROOKE — 563-4743

STATIONNEMENT GRATUIT coin Peel et King ouest et arrière du magasin.  
MISE DE COTE POSSIBILITE DE CREDIT VISA — MASTER CARD  
LIVRAISON, DEBALLAGE ET INSTALLATION CHEZ VOUS GRATUITEMENT!

87207

# Projet de bibliothèque sur la bonne voie

MAGOG (GP) - Le conseil municipal a reconnu que son projet de fusion de la bibliothèque scolaire de la polyvalente La Ruche avec la Bibliothèque Memphremagog n'était pas réalisable selon les conclusions établies par des études sur ce genre d'intégrations.

Toutefois, grâce à une résolution d'intention votée à l'unanimité en séance régulière lundi dernier, la ville peut déjà entreprendre des démarches par le biais de ses fonctionnaires pour rechercher un local adéquat à l'installation d'une bibliothèque municipale.

De plus, cette démarche va permettre à la Bibliothèque Memphremagog d'être éligible à des subventions qui couvriront 50% de ses dépenses d'opération en attendant l'ouverture de l'organisme municipal.

Par ailleurs, le conseiller Denis Lacasse qui s'est promis de doter Magog d'une bibliothèque municipale bien structurée, a déposé un avis de motion visant l'adoption d'un règlement: il permettra à la ville de créer sa bibliothèque quand elle le jugera bon.

Ces démarches ont aussi pour but de rendre la ville éligible à des subventions, qui couvriront jusqu'à 75% des dépenses de l'organisme dès qu'il sera en place.

Les délais pourraient s'étendre sur deux ans ou moins, et il apparaît déjà que les liens avec la Bibliothèque Memphremagog seront très étroits: "Il est probable que la personne responsable de la bibliothèque sera un cadre municipal, et que le reste du personnel proviendra des excellentes structures de bénévoles mises en place par l'organisme privé" déclare M. Denis

Lacasse tout en précisant que ces projets sont à l'étude.

"Jusqu'ici, Magog est 20 ans en arrière dans ce domaine; nous avons l'intention de rattraper ce retard, et sans aller jusqu'aux 8\$ par habitant que certaines municipalités consacrent à leur bibliothèque, nous avons l'intention d'offrir un service adéquat aux Magogois" déclare le conseiller Lacasse.

Présentement, la ville consacre 10.000\$ par année en subvention à la Bibliothèque Memphremagog, ce

qui représente une moyenne de 70¢ per capita. Cette somme vient d'ailleurs d'être votée par le conseil et elle ne représente aucune indexation sur l'octroi voté l'an passé, puisqu'il avait été question de créer un organisme municipal entre temps.

## Stationnement gratuit... pour une journée

MAGOG (GP) - Le stationnement sera gratuit à Magog... mais pour une journée seulement, vendredi, 2 février dans tous les endroits dotés de parcomètres.

Roy a pour but de séduire les quelques 15.000 touristes que la ville attend à l'occasion du Festival international de la motoneige, dont les activités principales de vendredi se tiendront à Magog.

"Super 6", un côté de la rue Principale sera aménagé en piste de motoneige et de ski de fond, et les commerçants du centre ville espèrent ainsi inciter les visiteurs à explorer leur boutique.

Comme les touristes qui voyagent en voiture seront privés de places de stationnement sur la grand-rue, le conseil a posé ce geste pour les inciter à utiliser les parcs de stationnement municipaux voisins, et à magasiner au centre-ville.

UN PROPRIO  
MILLE FOIS  
PLUS PRÉSENT.

# provibec

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU  
SAMEDI 12 FÉVRIER 1983.  
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

GIGOT DE VEAU FRAIS jarret enlevé	5,03 kg 2,28 lb		ÉPAULE DE PORC FUMÉ genre Picnic PROVIGO	2,60 kg 1,18 lb	BACON sans couenne PROVIGO emb. de 500 g	2,38
SOC DE PORC FRAIS désossé	4,37 kg 1,98 lb		TRUITE ARC-EN-CIEL surgelée env. 12 oz	5,03 kg 2,28 lb		
GIGOT D'AGNEAU SURGELÉ de Nouvelle-Zélande complet ou demi	5,47 kg 2,48 lb		SAUCISSES FUMÉES ord. ou tout boeuf MAPLE LEAF emb. de 16 oz	1,68		

TRANCHE DE JAMBON MAPLE LEAF emb. de 175 g	1,98	PÂTES IMPÉRIALES avec sauce WONG WING bte de 12	2,88	PEPPERONI e.s.v. DA VINCI	5,03 kg 2,28 lb	JAMBON CUIT tranché PROVIGO	5,47 kg 2,48 lb	PÂTE AU POULET LA BELLE FERMIÈRE bte de 250 g	1,58	SAUCISSES pur porc ROYAL	3,48 kg 1,58 lb	TOURTIÈRE LA BELLE FERMIÈRE bte de 450 g	2,38
--	------	---	------	---------------------------	-----------------	-----------------------------	-----------------	---	------	--------------------------	-----------------	--	------



BOISSON GAZEUSE COCA-COLA, TAB OU SPRITE bout. cons. de 750 ml

**6/2,79**

TOMATES de choix AYLMER bte de 28 oz

**0,85**

SAUCE pour sandwichs chauds CORDON BLEU btes de 398 ml

**2/0,88**

JUS DE LÉGUMES BRIGHT'S bocal de 1 litre

**0,87**



LAITUE de Californie Canada no 1 grosseur 24, chacune

**0,49**

GRUAU rapide ou minute QUAKER cont. de 450 g ou 550 g	0,99	POIS VERTS assortis, de choix AYLMER bte de 19 oz	0,59	RELISH SUCRÉE HABITANT bocal de 750 ml	1,99	BISCUITS Rio, Champion, Panda ou Tradition DARE bte de 400 g	1,39	ANANAS DOLE Produit des Tropiques grosseur 12, chacun	1,09	ORANGES SUNKIST Navel, sans pépins importées de Californie gr. 113, la douzaine	1,19	CHOUX-FLEURS FRAIS Produit des États-Unis Canada no 1, grosseur 12 chacun	1,19
---	------	---	------	--	------	--	------	---	------	---	------	---	------

CORNICHONS À L'ANETH réguliers, à l'ail ou polonais HABITANT bocal de 750 ml	1,59	THÉ EN SACHETS Orange Pekoe SALADA bte de 60	1,79	COLLATION INSTANTANÉE saveurs variées GATTUSO cont. de 70 g	0,79	PIZZA SURGELÉE "Crousti tendre" MC CAIN bte de 482 g	2,39	AVOCADOS Produit des États-Unis grosseur 36, chacun	0,49
JUS SURGELÉ orange ou pampleousse OLD SOUTH cont. de 12,5 oz	1,19	PÂTE DE TOMATES HUNT btes de 3,5 oz	2/0,89	NOURRITURE VARIÉE POUR CHATS PUSS N BOOTS btes de 25,5 oz	2/1,00	FÈVES GERMEES Produit du Québec sac de 454 g	0,59		

SIROP pour boisson instantanée MILK MATE cont. de 350 ml	0,99	BOISSON aux fruits, surgelée DÉLI CINQ cont. de 12,5 oz	1,19	CRAQUELINS À TARTINER CROUSTINES bte de 125 g	0,99	CIRE LIQUIDE "Clair" JOHNSON bout. de 450 ml	2,29	TABLETTES DE CHOCOLAT variées NEILSON emb. de 4 rég.	1,19	MARGARINE molle, "Parkay" KRAFT cont. de 907 g	1,99	CRÈME À BARBE "Foamy" GILLETTE cont. de 300 ml	1,89	RAGOUT boulettes ou boulettes et patates CORDON BLEU bte de 822 g	2,39	TARTINADE noix de coco ou érable FREDDY bocal de 425 g	1,49	RASOIR JETABLE "Daisy" ou Good News" GILLETTE emb. de 4 ou 4 x 4	0,79
FIXATIF POUR CHEVEUX parfumé, non parfumé ou ultra SILKIENCE cont. de 300 ml	1,99	DÉSODORISANT parfumé ou poudré RIGHT GUARD cont. de 200 ml	2,39	LAMES DE RASOIR "Trac II" GILLETTE emb. de 10	2,99	REVITALISANT normal ou volume SILKIENCE bout. de 200 ml	1,99	FIXATIF POUR CHEVEUX régulier ou extra ferme AORN cont. aérosol de 400 ml	2,49	MÉLANGE À CRÊPES Babouère ou sarrazin AUNT JEMIMA bte de 1 kg	1,69	BURGERS DE POULET surgelés SWANSON bte de 284 g	2,49	NOURRITURE POUR CHIENS CROC BOUF sac de 4 kg	3,89	LOTION IMAGINE vaporisateur de 100 ml	2,29	SHAMPOING pour cheveux - normal ou ultra volume SILKIENCE bout. de 200 ml	1,59

LES PHOTOS DE CETTE ANNONCE NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES OCCASIONS. LA RÉGULARITÉ DANS LES APPROVISIONNEMENTS EN FRAIS ET LÉGUMES EST À LA MÈRE DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES. SOYEZ TOUJOURS ASSURÉS, CHERS CLIENTS QUE LES ÉPICERIES PROVIBEC NE MÈNAGENT AUCUN EFFORT POUR VOUS OFFRIR VARIÉTÉ ET QUALITÉ À BON PRIX TOUT AU LONG DES SAISONS.

<b>SHERBROOKE</b> MARCHÉ DONAT CROTEAU 378, rue Alexandre 562-3897	<b>ROCK FOREST</b> MARCHÉ ROCK FOREST ENR. 6641, rue Fontaine 864-4622	<b>SOUTH DURHAM</b> MARCHÉ ARMAND BOISVERT 858-2244	<b>WOTTON</b> CENTRE COMMERCIAL DE WOTTON INC. 675, rue St-Jean 828-2600	<b>WATERLOO</b> MARCHÉ BEAULAC INC. 5888, rue Foster 539-1262	<b>VALCOURT</b> MARCHÉ YVAN OUIMETTE 857, rue St-Joseph 532-2522	<b>LAWRENCEVILLE</b> MARCHÉ JACQUES COMPAGNAT 535-6359
<b>MARCHÉ DURHAM</b> 1594, rue Durham 562-2671	<b>ROXTON FALLS</b> MARCHÉ ROCHETTE 548-5785	<b>ST-FRANÇOIS XAVIER</b> DE BROMPTON MARCHÉ PRÉFONTAINE ENR. 12 nord, rue Principale 845-3687	<b>ST-DENIS DE BROMPTON</b> MARCHÉ CENTRAL M. Claude Jolin 846-4500	<b>NORTH HATLEY</b> J.L. LE BARON (NORTH HATLEY) LTEE rue Principale 842-2487	<b>EAST ANGUS</b> J.P. BERGERON INC. 58, rue Hôtel de Ville 832-2421	<b>MAGOG</b> R.D. DESAUTELS 177, rue Principale 843-4471
<b>MARCHÉ 71ème NORD</b> 393 nord, 71ème Avenue 569-9341	<b>SAWYERVILLE</b> MARCHÉ G. GAGNON 33 nord, rue Principale 889-2994	<b>WATERVILLE</b> SUPER MARCHÉ PETIT ENR. 143, rue Compton 837-2428	<b>AYER'S CLIFF</b> MARCHÉ ALEXANDRE BATHIE INC. 1082, rue Principale 838-4949	<b>COOKSHIRE</b> ALIMENTATION COOKSHIRE 115, rue Principale 875-3336	<b>LA PATRIE</b> MARCHÉ BERTRAND GAUDREAU 888-2374	<b>RICHMOND</b> MARCHÉ A. ET J.G. ST-PIERRE 483 nord, rue Principale 826-2282
<b>MARCHÉ PARISEAU INC.</b> 355, rue Marquette 562-4759	<b>SCOTSTOWN</b> MARCHÉ GÉRARD DÉSILETS 657-4955	<b>WOBURN</b> MARCHÉ CHARLES DRAPEAU 544-8882				<b>FARNHAM</b> ÉPICERIE D.N. INC. 1616, rue Principale 293-4765